

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1768 - 14 juin 2002 - prix : 1 €

**L'impasse électorale :**

**Pour changer  
leur sort,  
les travailleurs  
devront compter  
sur leurs luttes**

**AZF**  
**TotalFinaElf**  
**seul**  
**responsable**

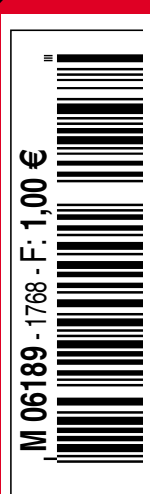
p. 13

**Licenciements,  
des plans  
en cascade**

p. 10 à 14

**Poussée  
à droite  
dans  
les urnes**

p. 5



**Madagascar :**  
**Pillée par l'impérialisme,  
déchirée par l'appétit  
des potentats locaux**

p. 8 et 9

# Sommaire

## Législatives

- P 4 ■ Les résultats de Lutte Ouvrière
- P 5 ■ La poussée à droite du premier tour

## Tribune

- P 6 ■ Arrêtons le gâchis

## Leur société

- P 6 ■ L'Europe et le monde paysan
- P 7 ■ La menace du « service minimum » dans le secteur public
  - Un exemple à La Poste
- P 16 ■ Qui paiera la consultation à 20 euros ?
  - Ascenseurs qui tuent et HLM à l'abandon
  - Les responsabilités patronales dans le déficit de l'État

## Dans le monde

- P 8-9 ■ Madagascar : dictateur-président ou capitaliste-président ?
  - La situation politique et économique de l'île pillée par l'impérialisme
- P 10 ■ Des dizaines de milliers de manifestants à Séville

## Dans les entreprises

- P 10 ■ Grève à Rivoire et Carret - Lustucru et Vranken
- P 11 ■ Grève des guichetiers à Paris-Louvre
  - Licenciements à Diatal, SEIA, VOXAN et Valéo
  - Menace sur l'emploi à ELM-Leblanc
- P 12 ■ Plan de suppressions d'emplois à Alcatel
  - Licenciements à Whirlpool-Amiens
  - Réactions aux Pompes Funèbres du Mans
- P 13 ■ Total coupable de l'explosion d'AZF
- P 14 ■ Les intégristes antiavortement repoussés à l'hôpital de Grenoble
  - Fermeture partielle des Urgences pédiatriques à Lyon
  - Kaptech : 462 suppressions d'emplois
  - La SNCF rançonne les voyageurs
- P 15 ■ Recul de la direction à Air-France Industrie
  - Grève à ST-Microelectronics

# VERS UN SCRUTIN ENCORE MOINS REPRÉSENTATIF ?

Il a été beaucoup question, lors de ces élections, de la « dispersion des candidatures » qui, selon les uns, favoriserait le Front National – et on nous a agité sous le nez le spectre du maintien du FN au second tour dans 300 circonscriptions – ou qui, selon d'autres, découragerait les électeurs, d'où le fort taux d'abstentions. La droite présidentielle, que ce soit par la voix de Raffarin ou de Fillon, ministre des Affaires sociales, a avancé la nécessité de revoir le mode de scrutin, afin de pallier « l'instabilité » qui résulterait de ces candidatures multiples.

« Pour que les institutions fonctionnent bien, a déclaré Fillon, il faut deux grandes formations », et éviter qu'il y ait des triangulaires au second tour. D'où le projet de limiter à deux le nombre de présents au second tour, comme pour les élections présidentielles. Il y avait déjà un couperet destiné à éliminer les candidats n'attei-

gnant pas 12,5 % des électeurs inscrits (ce qui représente entre 17 et 20 % des votants), qui ne pouvaient pas se maintenir au second tour. Pour limiter le nombre de candidatures au premier tour, il serait aussi question de revoir le mode de financement des partis, en mettant un seuil à 3 % des voix pour bénéficier des subsides de l'État aux partis présentant au moins 50 candidats. Comme si nombre de formations se présentaient pour l'argent et pas pour soumettre leur politique aux électeurs. Cette proposition permettrait aux formations les plus riches de bénéficier de la manne de l'État, en écartant les autres.

Réserver les subventions aux partis majoritaires n'empêchera pas, et c'est heureux, que se présentent tous ceux qui ont envie de défendre un programme. La plupart d'entre eux ne tirent aucun bénéfice matériel de ces élections puisqu'ils doivent financer leurs frais de campagne, et

y contribuent par le bénévolat de l'action militante.

Quant à dire qu'une majorité forte permettrait à un gouvernement d'être plus efficace, il faut entendre ce qu'il y a derrière le mot majorité et derrière le mot efficace. L'UMP arrive en tête avec 34,05 % des votants, qui ne représentent déjà que 25,09 % des inscrits. Le système électoral actuel est loin de représenter la majorité puisque, avec un quart des électeurs inscrits, la droite est pronostiquée gagnante avec une majorité écrasante de députés à l'Assemblée. Mais même ainsi élue cette majorité sera-t-elle stable ? Jusqu'à quand ? Et surtout pour faire quelle politique ?

De plus chaque élection risque de remettre ce résultat en question puisqu'il suffit d'un petit déplacement de voix pour que change cette majorité.

Si le prochain gouvernement modifie le mode de scrutin, comme il en a



annoncé l'intention, rien ne dit que cela augmentera son efficacité, mais en tout cas, la représentation des citoyens et de leurs opinions y perdra encore plus puisque seuls deux « grands » partis auront des élus.

**Lutte ouvrière appelle à voter pour les candidats du Parti Communiste dans les circonscriptions où ils sont opposés dans un duel à un candidat du FN, comme c'est le cas en particulier à Aubervilliers-La Courneuve-Le Bourget, (3<sup>e</sup> circonscription de Seine-Saint-Denis), et à Marseille (4<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône).**

# LORSQU'IL N'Y A QU'UN PAS DE LA POLITIQUE AUX AFFAIRES...

L'ancien secrétaire d'Etat à l'Industrie du gouvernement Jospin, Christian Pierret, vient opportunément de quitter la politique – ce qu'il appelle son « goût du pouvoir » – pour s'orienter vers les affaires. Celui qui a été entre autres l'initiateur de l'introduction de la concurrence dans le marché de l'électricité en France en février 2000 et qui a côtoyé pendant cinq ans les grands dirigeants des trusts de l'industrie qui licenciaient à tour de bras vient de rejoindre un des plus grands cabinets d'avocats d'affaires, August et Debuzy.

Du ministère de l'Industrie

au monde des affaires, il n'y a même pas un pas. En fait, la carrière de ce notable qui se dit de gauche... du moins pour l'instant, se déroule au rythme du paso doble : un pas d'un côté, un pas de l'autre. Parallèlement à une carrière de haut fonctionnaire, il a mené sa carrière politique dans les instances du Parti Socialiste. Battu en 1993 lors de la débâcle du PS, il avait déjà su trouver refuge dans le secteur privé, devenant vice-président du groupe hôtelier Accor, bien connu pour sa férocité à l'égard des travailleurs qu'il exploite. A nouveau député en 1997, il avait rejoint le gouvernement Jospin.

L'homme se plaît à dire que ce n'est pas la défaite de Jospin aux présidentielles qui est la cause de sa retraite (provisoire ?) de la vie politique.

En tout cas, il ne lui aura pas fallu longtemps pour retrouver un poste très lucratif. Lui ne vivra pas le chômage qu'il avait côtoyé (de loin) pour avoir, en tant que membre du gouvernement, été aux premières loges de toutes les restructurations des groupes industriels de ces dernières années. Mais, d'accord en cela avec Jospin, il affirmait haut et fort qu'on ne pouvait s'opposer aux décisions stratégiques des dirigeants de ces entreprises, et

que le tort de ses compères du gouvernement fut ne n'avoir pas été « assez ouvertement pour l'économie de marché » et d'avoir été « complexés » sur ce terrain.

En attendant, il pourra faire profiter ces grands groupes de son expérience acquise aux sommets de l'Etat. A moins qu'il ne fasse profiter ce cabinet d'affaires de son réseau de relations tissé avec eux au cours de toutes ces années. Il est même possible que ce soit les deux à la fois, d'un Pierret deux coups en quelque sorte.

M. R.

## LUTTE OUVRIÈRE

*Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste*

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org  
 Union Communiste : http://www.union-communiste.org  
 E-mail : contact@union-communiste.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15400 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, voie aérienne</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 10 juin 2002

# L'IMPASSE DES URNES

☹️ La droite sort donc largement victorieuse de ce premier tour des élections législatives marqué par une abstention plus importante que jamais dans ce type d'élection. La droite parlementaire a très fortement progressé par rapport au premier tour de l'élection présidentielle comme par rapport au premier tour des élections législatives de 1997. Elle a bénéficié du recul de la gauche mais aussi de celui du Front National.

Une partie des électeurs du Front National a manifestement choisi de voter dès le premier tour pour les candidats de la droite afin de leur assurer une majorité. Mais cela ne signifie pas que l'électorat d'extrême droite s'est affaibli. Il continuera à peser sur le gouvernement et sur sa politique. Et les premiers gestes du gouvernement Raffarin montrent qu'il n'y a pas besoin de Le Pen pour mener une politique lepéniste.

Le parti chiraquien, l'UMP, aura sans doute à lui seul la majorité à l'Assemblée. La représentation parlementaire de la gauche sera laminée.

Il faut dire que la gauche a tout fait pour que ça soit le cas. La politique qui a été la sienne pendant les cinq ans qu'elle a passés au gouvernement était tellement ouvertement opposée aux intérêts des classes populaires que les deux principaux candidats de la gauche gouvernementale à l'élection présidentielle, Lionel Jospin et Robert Hue, ont perdu quatre millions de leurs électeurs par rapport à 1995. A son bilan gou-

vernemental désastreux, la gauche a ajouté la honte de faire plébisciter Chirac au deuxième tour de l'élection présidentielle. Il n'est pas étonnant qu'une bonne partie de l'électorat populaire, trompé et déçu, ait choisi de s'abstenir à ces élections législatives. Comme à l'élection présidentielle, c'est le Parti Communiste qui paie le plus cher à cause de son alignement sur le Parti Socialiste qui sauve sa mise au détriment du PC.

La poussée à droite a encore été amplifiée par le mode de scrutin majoritaire – que la gauche n'a pas modifié –, fait pour favoriser les partis les plus forts.

Les candidats de Lutte Ouvrière n'ont pas eu les résultats que nous espérions. Lutte Ouvrière a subi les contrecoups de la poussée à droite, comme des réactions de « vote utile » en faveur du Parti Socialiste.

La droite, assurée de sa victoire, ne cache pas qu'elle mènera une politique antiouvrière ouverte. Elle favorisera les plus riches. Elle cherchera à maintenir les bas salaires, à augmenter les cotisations sociales des salariés, à s'en prendre aux retraites. Et ce n'est pas un gouvernement de droite qui va s'opposer à la toute puissance patronale et, en particulier, aux licenciements collectifs. Mais si la gauche avait été élue, elle aurait fait pareil car, pendant les cinq ans qu'elle a passés au gouvernement, elle a fait pareil.

Les classes populaires n'avaient de toute façon rien à gagner dans ces élections faites

pour que les électeurs aient l'illusion d'un changement malgré la permanence de la politique menée.

Gauche-droite, droite-gauche, on nous fait marcher au pas électoral qui n'offre pas d'autre choix que l'alternance des deux grands partis hégémoniques, dont l'un est ouvertement antiouvrier alors que l'autre l'est tout autant, mais hypocritement.

Ce n'est jamais dans les urnes que les travailleurs ont réussi dans le passé à arrêter les coups qui leur sont portés par le grand patronat et le gouvernement. Mais ce que les urnes ne peuvent pas donner, la lutte peut l'imposer. Il faut se souvenir que la dernière grande lutte victorieuse dans ce pays a été menée contre un gouvernement de droite, celui de Juppé.

Ce qui est décisif pour le monde du travail, c'est le rapport de force entre le grand patronat et les travailleurs. Ce rapport de force ne se mesure pas par les représentations parlementaires respectives de la gauche et de la droite.

Alors, après les multiples tours électoraux qu'on nous a joués, ce qui comptera, c'est le troisième tour social. Et que les hommes de droite, qui se préparent à monopoliser tous les pouvoirs institutionnels, se méfient : comme en 1995, ce sera peut-être leur propre arrogance qui déclenchera cette explosion sociale qui les fera reculer, eux et le grand patronat.

Arlette LAGUILLER

# LES RÉSULTATS DE LUTTE OUVRIÈRE

Département	Cir	Voix	%
Ain	1	414	0,8
Ain	2	658	1,3
Ain	3	671	1,4
Ain	4	492	0,8
Aisne	1	1 099	2,5
Aisne	2	612	1,3
Aisne	3	908	2,0
Aisne	4	720	1,6
Aisne	5	1 097	2,3
Allier	1	340	0,9
Allier	2	411	1,0
Allier	3	761	1,6
Allier	4	452	1,1
Alpes-de-Hte-Provence	1	296	0,8
Alpes-de-Hte-Provence	2	236	0,6
Alpes-Maritimes	1	243	0,7
Alpes-Maritimes	2	164	0,6
Alpes-Maritimes	3	277	0,7
Alpes-Maritimes	4	265	0,6
Alpes-Maritimes	5	402	0,8
Alpes-Maritimes	6	382	0,6
Alpes-Maritimes	7	299	0,5
Alpes-Maritimes	8	204	0,5
Alpes-Maritimes	9	227	0,4
Ardèche	1	349	0,7
Ardèche	2	652	1,2
Ardèche	3	359	0,8
Ardennes	1	738	1,7
Ardennes	2	526	1,4
Ardennes	3	714	1,9
Ariège	1	307	0,9
Ariège	2	287	0,8
Aube	1	703	2,0
Aube	2	904	2,1
Aube	3	956	2,2
Aude	1	379	0,8
Aude	2	648	1,0
Aude	3	513	1,0
Aveyron	1	294	0,6
Aveyron	2	423	0,9
Aveyron	3	340	0,7
Bouches-du-Rhône	1	222	0,6
Bouches-du-Rhône	2	235	0,6
Bouches-du-Rhône	3	182	0,7
Bouches-du-Rhône	4	183	0,8
Bouches-du-Rhône	5	247	0,8
Bouches-du-Rhône	6	412	1,0
Bouches-du-Rhône	7	259	1,0
Bouches-du-Rhône	8	378	1,0
Bouches-du-Rhône	9	358	0,7
Bouches-du-Rhône	10	333	0,5
Bouches-du-Rhône	11	354	0,6
Bouches-du-Rhône	12	623	1,0
Bouches-du-Rhône	13	564	1,1
Bouches-du-Rhône	14	315	0,5
Bouches-du-Rhône	15	497	0,8
Bouches-du-Rhône	16	381	0,8
Calvados	1	427	1,0
Calvados	2	523	1,3
Calvados	3	801	1,8
Calvados	4	785	1,6
Calvados	5	935	1,6
Calvados	6	1 029	1,9
Cantal	1	231	0,5
Cantal	2	385	1,0
Charente	1	628	1,6
Charente	2	514	1,3
Charente	3	563	1,2
Charente	4	545	1,4
Charente-Maritime	1	376	0,7
Charente-Maritime	2	636	1,2
Charente-Maritime	3	615	1,3
Charente-Maritime	4	662	1,3
Charente-Maritime	5	701	1,2
Cher	1	1 527	3,3
Cher	2	926	2,2
Cher	3	1 517	2,8
Corrèze	1	328	0,7
Corrèze	2	330	0,7
Corrèze	3	405	1,0
Corse-Sud	1	71	0,2
Corse-Sud	2	56	0,1
Haute-Corse	1	99	0,3
Haute-Corse	2	107	0,2
Côte-d'Or	1	293	0,6
Côte-d'Or	2	348	0,6
Côte-d'Or	3	495	0,8
Côte-d'Or	4	737	1,3
Côte-d'Or	5	442	0,8
Côtes-d'Armor	1	800	1,2
Côtes-d'Armor	2	757	2,2
Côtes-d'Armor	3	757	2,2
Côtes-d'Armor	4	769	1,6
Côtes-d'Armor	5	1 075	2,0
Creuse	1	303	0,6

Département	Cir	Voix	%
Creuse	2	250	0,4
Dordogne	1	566	1,3
Dordogne	2	586	1,2
Dordogne	3	519	1,3
Dordogne	4	417	1,0
Doubs	1	543	1,2
Doubs	2	420	1,0
Doubs	3	796	1,6
Doubs	4	628	1,0
Doubs	5	921	1,8
Drôme	1	229	0,5
Drôme	2	409	0,9
Drôme	3	366	0,8
Drôme	4	491	1,0
Eure	1	540	1,1
Eure	2	554	1,1
Eure	3	437	1,1
Eure	4	753	1,8
Eure	5	722	1,7
Eure-et-Loir	1	694	1,3
Eure-et-Loir	2	662	1,5
Eure-et-Loir	3	893	1,6
Eure-et-Loir	4	877	1,6
Finistère	1	480	0,8
Finistère	2	384	0,6
Finistère	3	568	1,1
Finistère	4	688	1,3
Finistère	5	682	1,3
Finistère	6	472	1,1
Finistère	7	417	1,3
Finistère	8	824	2,4
Gard	1	168	0,4
Gard	2	647	1,0
Gard	3	490	0,7
Gard	4	511	1,0
Gard	5	1 074	1,9
Haute-Garonne	1	334	0,8
Haute-Garonne	2	481	0,7
Haute-Garonne	3	431	0,8
Haute-Garonne	4	208	0,6
Haute-Garonne	5	1 160	1,4
Haute-Garonne	6	828	1,1
Haute-Garonne	7	1 027	1,4
Haute-Garonne	8	455	0,9
Gers	1	362	0,7
Gers	2	369	0,8
Gironde	1	408	0,8
Gironde	2	219	0,6
Gironde	3	399	0,9
Gironde	4	642	1,3
Gironde	5	605	1,1
Gironde	6	582	1,0
Gironde	7	480	0,8
Gironde	8	505	0,7
Gironde	9	703	1,1
Gironde	10	477	1,0
Gironde	11	616	1,2
Hérault	1	398	0,9
Hérault	2	283	0,8
Hérault	3	812	1,1
Hérault	4	630	0,8
Hérault	5	1 199	2,0
Hérault	6	434	0,9
Hérault	7	376	0,5
Ille-et-Vilaine	1	563	1,3
Ille-et-Vilaine	2	863	1,5
Ille-et-Vilaine	3	670	1,2
Ille-et-Vilaine	4	1 340	2,1
Ille-et-Vilaine	5	1 075	1,5
Ille-et-Vilaine	6	802	1,7
Ille-et-Vilaine	7	647	1,1
Indre	1	601	1,7
Indre	2	737	1,7
Indre	3	581	1,5
Indre-et-Loire	1	323	1,0
Indre-et-Loire	2	868	1,6
Indre-et-Loire	3	725	1,2
Indre-et-Loire	4	832	1,6
Indre-et-Loire	5	780	1,6
Isère	1	255	0,5
Isère	2	535	1,3
Isère	3	370	1,1
Isère	4	402	0,8
Isère	5	536	1,0
Isère	6	748	1,3
Isère	7	938	1,7
Isère	8	581	1,0
Isère	9	449	0,9
Jura	1	503	1,2
Jura	2	385	1,2
Jura	3	813	1,9
Landes	1	399	0,7
Landes	2	520	0,8
Landes	3	421	0,7
Loir-et-Cher	1	695	1,3
Loir-et-Cher	2	774	1,5
Loir-et-Cher	3	809	1,8

Département	Cir	Voix	%
Loire	1	429	1,1
Loire	2	292	1,0
Loire	3	510	1,1
Loire	4	382	0,9
Loire	5	459	1,1
Loire	6	641	1,6
Loire	7	737	1,3
Haute-Loire	1	1 116	1,9
Haute-Loire	2	540	1,0
Loire-Atlantique	1	465	1,0
Loire-Atlantique	2	386	0,8
Loire-Atlantique	3	571	1,1
Loire-Atlantique	4	492	1,0
Loire-Atlantique	5	1 145	1,6
Loire-Atlantique	6	580	1,2
Loire-Atlantique	7	675	1,1
Loire-Atlantique	8	635	1,4
Loire-Atlantique	9	944	1,7
Loire-Atlantique	10	854	1,4
Loiret	1	604	1,2
Loiret	2	589	1,2
Loiret	3	539	1,0
Loiret	4	1 215	2,2
Loiret	5	1 193	2,2
Lot	1	345	0,8
Lot	2	449	1,0
Lot-et-Garonne	1	407	0,8
Lot-et-Garonne	2	553	1,1
Lot-et-Garonne	3	333	0,7
Lozère	1	105	0,5
Lozère	2	118	0,6
Maine-et-Loire	1	866	1,8
Maine-et-Loire	2	955	1,9
Maine-et-Loire	3	859	2,1
Maine-et-Loire	4	530	1,2
Maine-et-Loire	5	709	1,6
Maine-et-Loire	6	920	1,7
Maine-et-Loire	7	723	1,6
Manche	1	664	1,5
Manche	2	642	1,3
Manche	3	546	1,2
Manche	4	733	1,7
Manche	5	743	1,8
Manche	6	444	0,8
Manche	7	331	0,7
Manche	8	386	0,7
Manche	9	331	0,7
Manche	10	331	0,7
Manche	11	331	0,7
Manche	12	331	0,7
Manche	13	331	0,7
Manche	14	331	0,7
Manche	15	331	0,7
Manche	16	331	0,7
Manche	17	331	0,7
Manche	18	331	0,7
Manche	19	331	0,7
Manche	20	331	0,7
Manche	21	331	0,7
Manche	22	331	0,7
Manche	23	331	0,7
Manche	24	331	0,7
Manche	25	331	0,7
Manche	26	331	0,7
Manche	27	331	0,7
Manche	28	331	0,7
Manche	29	331	0,7
Manche	30	331	0,7
Manche	31	331	0,7
Manche	32	331	0,7
Manche	33	331	0,7
Manche	34	331	0,7
Manche	35	331	0,7
Manche	36	331	0,7
Manche	37	331	0,7
Manche	38	331	0,7
Manche	39	331	0,7
Manche	40	331	0,7
Manche	41	331	0,7
Manche	42	331	0,7
Manche	43	331	0,7
Manche	44	331	0,7
Manche	45	331	0,7
Manche	46	331	0,7
Manche	47	331	0,7
Manche	48	331	0,7
Manche	49	331	0,7
Manche	50	331	0,7
Manche	51	331	0,7
Manche	52	331	0,7
Manche	53	331	0,7
Manche	54	331	0,7
Manche	55	331	0,7
Manche	56	331	0,7
Manche	57	331	0,7
Manche	58	331	0,7
Manche	59	331	0,7
Manche	60	331	0,7
Manche	61	331	0,7
Manche	62	331	0,7
Manche	63	331	0,7
Manche	64	331	0,7
Manche	65	331	0,7
Manche	66	331	0,7
Manche	67	331	0,7
Manche	68	331	0,7
Manche	69	331	0,7
Manche	70	331	0,7
Manche	71	331	0,7
Manche	72	331	0,7
Manche	73	331	0,7
Manche	74	331	0,7
Manche	75	331	0,7
Manche	76	331	0,7
Manche	77	331	0,7
Manche	78	331	0,7
Manche	79	331	0,7
Manche	80	331	0,7
Manche	81	331	0,7
Manche	82	331	0,7
Manche	83	331	0,7
Manche	84	331	0,7
Manche	85	331	0,7
Manche	86	331	0,7
Manche	87	331	0,7
Manche	88	331	0,7
Manche	89	331	0,7
Manche	90	331	0,7
Manche	91	331	0,7
Manche	92	331	0,7
Manche	93	331	0,7
Manche	94	331	0,7
Manche	95	331	0,7
Manche	96	331	0,7
Manche	97	331	0,7
Manche	98	331	0,7
Manche	99	331	0,7
Manche	100	331	0,7

Département	Cir	Voix	%
Nord	16	974	2,1
Nord	17	712	1,6
Nord	18	708	1,4
Nord	19	762	1,7
Nord	20	526	1,1
Nord	21	484	1,1
Nord	22	753	1,6
Nord	23	530	1,4
Nord	24	67	

**UNE DÉCLARATION D'ARLETTE LAGUILLER**

Le 9 juin, au soir du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives, Arlette Laguiller a fait la déclaration suivante :

« Les estimations donnent la majorité présidentielle et la droite largement gagnantes en nombre de députés après le 2<sup>e</sup> tour. Il s'agit bien sûr d'une projection mais vu le nombre d'abstentions il y aura très peu de triangulaires, donc de surprises.

La gauche sera donc laminée au Parlement, mais elle l'a bien cherché. D'abord en raison de sa politique au pouvoir pendant cinq ans qui lui a fait perdre à la Présidentielle quatre millions de voix de ses électeurs par rapport à 1995 et, ensuite, en appelant à plébisciter Chirac au deuxième tour. On pourrait ajouter, en plus, qu'en cinq ans de gouvernement elle n'a pas réformé la loi électorale, ce scrutin majoritaire qui lui fait perdre aujourd'hui bien plus de sièges qu'elle n'aura perdu de voix.

En ce qui nous concerne, nous nous retrouvons, d'après nos premières informations, au niveau des Législatives d'avant 1995 et à un niveau un peu inférieur aux législatives de 1997.

Cela ne nous étonne pas, étant donné le recul général et considérable de la gauche dans l'opinion et la prévalence des idéologies de la droite, voire de la droite réactionnaire.

Cela dit, nous ne comptons pas que sur les élections qui, pour nous, sont un thermomètre mais pas un réel moyen d'agir, d'autant que nous n'avons guère de chances d'avoir des élus aux législatives.

Notre action, c'est d'agir dans les entreprises, dans les quartiers populaires pour redonner aux classes populaires l'espoir dans leur propre initiative.

Sur le plan électoral, il n'y a guère d'espoir pour elles. Gauche droite, droite gauche, on nous fait marcher au pas électoral qui n'offre pas d'autre choix que l'alternance de deux grands partis hégémoniques.

Mais, pour les classes populaires, il y a d'autres moyens de changer leur sort et c'est ce que, patiemment, inlassablement, nous continuerons à défendre dans le monde des travailleurs.»

**Premier tour LA POUSSÉE À DROITE**

**Les trois aspects les plus marquants du premier tour de ces élections législatives sont l'importance des abstentions, la poussée à droite et, à l'intérieur de chaque camp, la prédominance d'un parti hégémonique, l'UMP chiraquienne à droite et le PS à gauche.**

Avec 35,62 %, les abstentions atteignent le taux le plus élevé dans une élection législative... depuis 1870.

En recueillant 11 259 909 voix (43,66 % des suffrages exprimés), la droite parlementaire progresse aussi bien par rapport au premier tour de la présidentielle, où les résultats cumulés de Chirac, Bayrou, Lepage, Madelin et Boutin ont été de 9 603 458 votes (33,70 % des suffrages exprimés), que par rapport au premier tour des législatives de 1997, où la droite avait totalisé 9 280 066 voix (36,31 % des suffrages exprimés).

Si la gauche parlementaire (en y comptant le Pôle Républicain de Chevènement), avec 9 662 901 électeurs (37,47 % des suffrages exprimés), retrouve une partie de son électoral, perdu lors du premier tour de la présidentielle, son résultat reste cependant inférieur aux 10 418 579 électeurs des législatives de 1997 (40,18 % des suffrages exprimés).

Le scrutin majoritaire aura évidemment amplifié le succès de la droite et, à l'intérieur de celle-ci, l'hégémonie de l'UMP.

Sur les 43,66 % de votes en faveur de la droite parlementaire, le parti chiraquien fait, à lui seul, 34,23 %. A en juger par les projections faites, il aura la majorité absolue à l'Assemblée, sans avoir besoin des maigres troupes de Bayrou.

Avec 3 218 282 votes (12,48 % des suffrages exprimés), le résultat de l'extrême droite, toutes tendances confondues, est très nettement inférieur aux 5 471 739 voix (19,20 % des suffrages exprimés) obtenues par Le Pen et Mégret au premier tour de la présidentielle. Il est même inférieur aux 3 827 544 voix obtenues par l'extrême droite en 1997.

Bien des commentateurs ont trouvé dans ces chiffres matière à gloser sur l'effondrement de l'électorat d'extrême

droite, voire sur la victoire de la « République » ou de la démocratie. Certains même y ont vu le résultat « des mobilisations autour du 1<sup>er</sup> mai ». C'est tout simplement stupide. Le « vote utile » a aussi joué à droite. Une partie des électeurs du Front National préférant que la gauche soit battue et assurer, dans leurs circonscriptions, l'élection d'un député de droite et, à l'Assemblée, une majorité du même bord, ont reporté leurs votes sur des candidats de la droite parlementaire. Mais ce n'est évidem-

Raffarin.

A gauche aussi, le vote utile a fonctionné. C'est principalement le PC qui en fait les frais. Comparer le résultat du PC à la présidentielle à celui des législatives n'a pas beaucoup de signification car, aux législatives, le PC n'était pas présent dans un certain nombre de circonscriptions, et dans d'autres il bénéficiait du soutien du PS. Ce qui est cependant significatif, c'est qu'en recueillant 1 210 913 voix (4,70 % des suffrages exprimés), le PC a vu son électoral se diviser prati-

Les candidats de Lutte Ouvrière n'ont recueilli que 304 077 voix (1,21 % des suffrages exprimés), à comparer aux 1 630 045 électeurs (5,72 % des suffrages exprimés) qui se sont prononcés sur la candidature d'Arlette Laguiller. A noter que les candidats de la LCR ont totalisé, de leur côté, 328 620 votes (1,27 % des suffrages exprimés).

La droite est donc assurée de détenir pour cinq ans à la fois la présidence de la République et le gouvernement. La gauche essaie, avant le deuxième tour, de tirer argument de cette concentration du pouvoir institutionnel pour tenter de limiter les dégâts.

Personne ne peut se faire d'illusion sur la politique qui sera menée par la droite. Elle ne s'en cache d'ailleurs pas : ce sera une politique en faveur du grand patronat et des riches. Il est probable que, dès sa mise en place, la nouvelle majorité prendra de nouvelles mesures antiouvrières, qu'il s'agisse d'une augmentation des cotisations des salariés à la Sécurité sociale ou d'une attaque contre les retraites. Mais, si la gauche avait eu la majorité, elle n'aurait pas fait différemment.

Depuis plus de vingt ans que, pour augmenter ses profits, le patronat a déclenché une offensive permanente contre la classe ouvrière en diminuant considérablement la part de cette dernière dans le revenu national, les gouvernements ont toujours accompagné et facilité la politique patronale. Il est même bien difficile de savoir, entre les périodes où le PS a concentré tous les pouvoirs entre ses mains, celles où c'est la droite qui en a fait autant et les périodes dites de cohabitation, quelles ont été les périodes où la classe ouvrière a subi le plus de coups de la part du gouvernement.

Mais la classe ouvrière n'est pas plus désarmée face à un gouvernement de droite que face à un gouvernement de gauche. Elle n'a aucune illusion à avoir sur le caractère antiouvrier de ce nouveau gouvernement. L'avenir dépend de sa capacité à retrouver confiance en elle-même dans sa propre action collective. C'est dans ce sens qu'aura à œuvrer l'extrême gauche ouvrière.

Georges KALDY



ment pas parce que ces électeurs ont choisi dans ces élections législatives les candidats estampillés par Chirac qu'ils ont changé d'opinion et de préjugés. Ils ont pu le faire d'autant plus facilement que la droite parlementaire et le gouvernement Raffarin qui en est issu reprennent la démagogie sécuritaire et anti-immigrés, la phraséologie sur l'autorité de l'Etat, c'est-à-dire une partie du langage lepéniste. Ce genre de déplacement des votes du Front National vers les candidats de la droite parlementaire n'est pas le signe du recul de l'influence de l'extrême droite sur l'opinion mais, au contraire, une des manifestations de cette influence. Ces électeurs n'en continueront pas moins à influencer les hommes politiques de la droite, à en inspirer le langage et à peser sur la politique du gouvernement

quement par deux en comparaison des législatives de 1997, où il avait réalisé 2 523 405 voix. Le Parti Socialiste, en revanche, tout en perdant un demi-million de voix par rapport à 1997, se maintient en pourcentage.

L'extrême gauche dans son ensemble et les candidats de Lutte Ouvrière en particulier ont subi les contrecoups du glissement général à droite et, dans ce cadre, du vote utile pour le PS. On peut supposer que, pour une grande partie des électeurs d'Arlette Laguiller, confirmer leur vote aux législatives avait d'autant moins de sens que les candidats de Lutte Ouvrière n'avaient pratiquement aucune chance d'être élus. Nombre d'entre eux ont dû rejoindre cette fraction importante de l'électorat populaire qui, découragé, a préféré s'abstenir.

# L'EUROPE ET LE MONDE PAYSAN

**Mardi 11 juin, plusieurs milliers de paysans, venus de divers pays de l'Union Européenne ou de pays candidats à l'adhésion à l'Union Européenne, ont manifesté à Strasbourg devant le siège du Parlement européen. Une délégation a été reçue par le président de celui-ci pour rappeler la demande de « prix justes » au moment où ce Parlement était en session et devait aborder la question de la PAC (la « politique agricole commune » européenne) et de sa révision en liaison avec l'adhésion à l'Union Européenne, en 2004, d'une dizaine de pays, principalement d'Europe centrale et orientale.**

C'est un Comité des organisations professionnelles agricoles européennes qui patronait cette manifestation. Mais, derrière des pancartes proclamant : « *Oui au modèle agricole européen, non à la baisse des prix* » ou « *Non au blé à prix bradé* », les enjeux ne sont pas les mêmes pour tous. Quoi de commun, par exemple, entre des agriculteurs ou éleveurs vivant, plus mal que bien, sur des petites exploitations en Pologne, en Slovaquie ou en Slovaquie, qu'un rapport discuté à cette session de juin du Parlement européen caractérisé comme de « *semi-subsistance* », « *datant d'avant la Seconde Guerre mondiale* » et faisant vivre une bonne partie de la population du pays, et l'agriculture ouest-européenne que ce même rapport décrit comme « *devenue un secteur de haute technologie qui occupe moins de 5 % de la population* » ?

Quoi de commun surtout entre les intérêts, d'une part, des tout petits paysans d'Europe centrale et orientale, et leurs pareils d'Europe occidentale qui n'ont pas encore disparu, et d'autre part ceux qui ont profité de leur disparition, les magnats des céréales et de l'agro-alimentaire français, hollandais ou britanniques ?

Les uns et les autres vivent de la terre, dit-on. Mais il y a la grande masse de ceux qui en vivent de plus en plus mal (et dont la plupart, en Europe de l'Ouest, a été éliminée en quelques dizaines d'années depuis la Seconde Guerre mondiale pour servir de bras à l'industrie) et ceux, peu nombreux, qui

en vivent plus que bien. Et cela, notamment grâce aux politiques nationales ou européennes (la fameuse PAC) de subventions de plus en plus ouvertement destinées au seul secteur capitalistique agricole.

Dans le cas des pays d'Europe centrale et orientale, la Commission de Bruxelles, en accord avec les autorités dirigeant les Etats de l'Union Européenne, se fixe comme objectif de conduire ces pays vers un « *modèle agricole européen* ». En clair, de réduire considérablement, et à marche forcée en une dizaine d'années, le nombre des petits paysans dans ces pays-là.

Le comble est que cet objectif est présenté comme destiné à améliorer la situation agricole de ces pays. Mais, outre qu'elle va sacquer la vie de millions de paysans, cette politique, du fait des mesures protectionnistes mises en place par l'Union Européenne contre des importations agricoles d'Europe centrale décrites comme « *très compétitives* », a déjà abouti à réduire la production agricole et l'auto-suffisance alimentaire de ces pays, et aussi à faire baisser le niveau de vie de la majorité de leurs paysans.

La poursuite et l'intensification programmée de cette politique ne pourront qu'aboutir à une catastrophe sociale, humaine et économique et pour des millions de paysans d'Europe centrale et pour ses consommateurs. Au passage, la concurrence de ces paysans pris à la gorge et prêts à brader leur production pour tenter de survivre risque de ruiner encore plus certains petits paysans des pays actuellement membres de l'Union Européenne. On entendra alors les démagogues de tout poil dénoncer non plus seulement les « *importations de blé ukrainien* », comme lors de la manifestation de Strasbourg, mais celles de porc hongrois, de lait slovaque ou de blé polonais, afin de masquer le fait que les seuls à profiter de la situation seront les grands exploitants et les grosses sociétés agro-alimentaires d'Europe de l'Ouest.

P.L.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# ARRÊTONS LE GÂCHIS

Le revers est net et sans bavure. Pour la gauche, mais aussi pour l'extrême gauche.

Pour la première cette claqué infligée par les électeurs confirme la gifle déjà reçue le 21 avril lors du premier tour des présidentielles. Elle récompense évidemment la veulerie de cette gauche qui en se réfugiant derrière Chirac sous le prétexte de faire barrage à Le Pen a ouvert un boulevard pour la réélection triomphale du premier et du coup le retour d'une majorité de droite. Quitte à faire confiance à la droite pour se protéger d'un danger même imaginaire autant voter pour la vraie droite que la fausse gauche.

Surtout ce camouflet sanctionne cinq ans de gouvernement de gauche plurielle. Les abstentionnistes du 21 avril n'étaient ni les inciviques ni les insoucians que médias ou politiciens ont voulu nous présenter. Pas plus les votants « protestataires ». Les uns comme les autres, essentiellement dans les couches populaires, les pauvres et les travailleurs, avaient dit avec leurs pieds ou éventuellement les bulletins de vote de l'extrême gauche ou de l'extrême droite leur hostilité à ce gouvernement qui, sous le prétexte de réduire la semaine de travail, a réduit en fait les salaires ou les acquis ou qui, en prétendant lutter contre le chômage, a laissé les licenciements économiques s'entasser les uns après les autres. On en passe, et des plus mauvaises, tant cette gauche plurielle au gouvernement aura fait ou laissé faire pour aggraver les conditions de vie. Les abstentionnistes du 9 juin viennent de redire la même chose, plus nombreux encore, c'est-à-dire plus dégoûtés, plus écœurés ou plus désespérés.

### Les vieilles ornières du mouvement trotskiste

Le revers n'est pas moins sévère pour l'extrême gauche, davantage pour notre organisation Lutte Ouvrière mais en fait pour tout le monde, y compris la Ligue communiste révolutionnaire (qui n'a guère de raison de faire du triomphalisme pour avoir des résultats simplement moins mauvais). Le 21 avril plus de 10 % des votants avaient choisi d'exprimer leurs sentiments sur les noms d'Arlette Laguiller et Olivier Besancenot ou encore Daniel Gluckstein. Un quart à peine a cru bon de refaire ce geste le 9 juin, alors que ces sentiments n'ont pas changé.

Certes les excuses ne manquent pas : le vote utile (mais il a moins touché d'autres formations minoritaires qui en ont aussi été victimes comme le Front national, les Verts ou même le PCF), le nombre des candidats (mais on nous a servi la même chose lors des présidentielles), le fait que les législatives sont forcément plus défavorables pour une formation comme LO que les présidentielles (mais lors de précédentes législatives, dans un contexte moins favorable encore, les résultats furent meilleurs), ou encore que les médias soit ont été méchants avec nous soit ont refusé de nous ouvrir colonnes ou micros... Toutes choses sans doute bien réelles et qui ont joué, mais qui reviennent à dire que nous avons des adversaires et que nos ennemis ne nous font pas de cadeaux. Ce à quoi des révolutionnaires peuvent s'attendre.

Le fait est que l'extrême gauche avait su capter l'attention de 3 millions d'électeurs, leur faire même espérer quelque chose de son côté, en tout cas les amener à juger « utile » justement de marquer le coup en mettant dans l'urne un bulletin de vote au nom d'un de ses candidats. Et en sept semaines, pas plus, elle n'a pas su retenir l'intérêt du plus grand nombre d'entre eux, pas sur leur donner des raisons de continuer à croire en elle, ne serait-ce qu'un petit peu, ne serait-ce que pour aller jusqu'à refaire le geste de voter pour elle au premier tour.

Jacques MORAND

On ne doit pas avoir vu souvent un tel gâchis, en si peu de temps. Il est vrai que le mouvement trotskiste nous a habitués depuis longtemps à se diviser et s'opposer sur des politiques aussi radicalement fausses des deux côtés. Deux organisations, deux politiques, deux erreurs. L'adage reste vrai, malheureusement. On aura rarement eu un aussi un bel exemple que celui donné par la LCR et LO ces dernières semaines.

Comment LO en se repliant sur elle-même, en disant non aux propositions d'alliance de la LCR mais sans faire elle-même la moindre contre-proposition (et quand on ne fait pas que feindre d'explorer les possibilités d'alliance mais que les propositions de l'autre sont inacceptables, on fait celles qui semblent acceptables), en bref se refusant toujours à avoir une politique vis-à-vis de l'extrême gauche, aurait-elle pu ouvrir à celle-ci la perspective que beaucoup de ceux qui ont voté pour elle attendent plus ou moins confusément ? Et comment la LCR l'aurait-elle fait davantage, en appelant à voter Chirac au deuxième tour et montrant par là qu'elle ne croyait ni en elle ni dans le courant révolutionnaire en général pour donner une perspective politique indépendante et s'opposer à l'extrême droite comme à la droite ou à la gauche ?

### Redresser la barre

Les résultats électoraux sont la sanction de ces dérives opposées. En affaiblissant la crédibilité de l'extrême gauche toute entière ils pèsent forcément un peu sur ses capacités dans la période qui vient. Ils ne sont cependant que le baromètre de la situation dans laquelle l'extrême gauche s'est fourvoyée. Nous espérons donc qu'ils serviront à redresser la barre.

Car ses capacités, l'extrême gauche va avoir dans la période qui vient l'occasion, et sans doute plutôt dix fois qu'une, de les démontrer et en même temps de regagner l'attention et l'intérêt de bon nombre de travailleurs, y compris de ceux qu'elle a déçus dans ces législatives.

La droite, les Chirac, Raffarin et consorts, ne cachent pas leur volonté de continuer l'œuvre du gouvernement précédent et de porter des coups redoublés au monde du travail. Retraites, salaires, conditions de travail dans les entreprises, conditions de vie dans les quartiers ouvriers, tout est dans son collimateur. Requinquée par son succès et la perspective d'avoir une majorité écrasante dans la nouvelle assemblée nationale, son arrogance croît encore.

Oui, les occasions pour l'extrême gauche de prendre des initiatives sur les terrains de la lutte de classe ne vont pas manquer, dès les prochaines semaines, puisque l'offensive patronale et gouvernementale nous est annoncée pour l'immédiat. Et en fait c'est là-dessus qu'elle sera jugée, à juste titre.

Espérons qu'elle sera à la hauteur. LO en sortant de son repli sur elle-même pour proposer au reste de l'extrême gauche, et d'abord à la LCR, cette politique et ces initiatives nécessaires. La LCR en sachant se désengager de l'attraction d'une gauche qui rejetée dans l'opposition peut se montrer un peu plus radicale en parole puisqu'elle évitera d'être jugée dans les faits.

Convergences Révolutionnaires, bimestriel publié par la Fraction, n° 21 (mai-juin)

**Au sommaire :** – Suite des présidentielles : des articles sur la lutte contre l'extrême droite, les trahisons et la manoeuvre de la gauche, les divisions et les faiblesses de l'extrême gauche.  
– Dossier : Le Moyen-Orient, Israël, Etats arabes, Autorité palestinienne... les pions de l'impérialisme.  
– Les syndicats et la collaboration de classe en France (épargne salariale, AZF) et en Allemagne (IG-Metall)

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233 - 75865 Paris Cedex 18, ou  
Les Amis de Convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19



### Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 65 (mai-juin 2002)

L'élection présidentielle  
21 avril - 5 mai 2002

#### • Après les deux tours de l'élection présidentielle

Un échange de correspondance entre Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire

Tribune de la minorité : l'extrême gauche devant ses choix

#### • Documents

#### • Résultats

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres

« Service minimum » dans le secteur public ?

# LA GRÈVE,

# C'EST L'ARME DE TOUS LES TRAVAILLEURS

**La droite a commencé de ressortir, en cette période de campagne électorale, ce vieux chiffon qu'elle agite périodiquement, qui consiste à restreindre le droit de grève dans les services publics, reparlant du « service minimum » dans les transports publics.**

« Nous souhaitons arriver à un système, dans les mois à venir, dans lequel, lorsqu'il y a un conflit, les trains circulent le matin et le soir pour permettre aux gens d'aller travailler », a déclaré le nouveau secrétaire d'Etat aux Transports, Busseau, prenant le relais de Chirac sur le thème du « service minimum en cas de grève ». Les mauvaises langues ajouteront qu'il importe à ces hommes-là que la population puisse arriver au travail, bien plus qu'elle en reparte.

La réplique de Hollande est significative : « Ce serait la provocation qui amènerait à un long conflit, peut-être même comme en 1995. (...) C'est la plus mauvaise démarche, non pas qu'il ne faille pas organiser la grève dans les services publics (...) mais il faut le faire sur la base de la négociation ». Ce que Hollande recommande en fait à la droite, c'est de s'assurer de la complicité des syndicats en négociant avec eux avant de porter le coup.

Évidemment, ni la droite, ni le PS, ni les commentateurs ne

discutent de ce qui conduit à faire grève. Ils feignent d'ignorer, ou même ignorent, car ils vivent dans un autre monde, que ce n'est pas par plaisir que les salariés du secteur public, comme les autres salariés, décident de se mettre en grève. C'est parce que la situation est devenue insupportable ou risque de le devenir pour les conditions de travail, pour la paye et la retraite. Ces dernières années, le gouvernement a voulu imposer sa loi sur les 35 heures sans l'embauche correspondante dans des services publics alors que ceux-ci manquaient déjà cruellement de personnel, et c'est pourquoi des grèves ont éclaté.

La grève dans le secteur public est source de difficultés pour les usagers, mais elle l'est aussi d'abord pour les grévistes eux-mêmes qui y perdent une partie de leur salaire. Non, la grève n'est jamais le résultat d'un coup de tête. Et souvent, beaucoup hésitent avant de s'y engager. Il serait d'ailleurs tout à fait légitime d'imposer le paiement des heures de grève puisque les patrons, en l'occurrence les pouvoirs publics, sont responsables de la situation qui conduit à la grève.

Dans un secteur comme les hôpitaux s'ajoute une difficulté supplémentaire : le personnel est déjà tellement au minimum tous les jours qu'il n'est souvent possible de se rendre à une assemblée générale ou à une manifestation qu'en dehors du



En se défendant, les cheminots, hospitaliers, postiers, etc. défendent aussi le service public.

temps de travail. Et au cas où quelques personnes d'un service peuvent tout de même y être déléguées, cela signifie énormément de travail pour ceux qui restent. Car les travailleurs qui font grève sont des gens conscients de leurs responsabilités. Les irresponsables sont ceux qui organisent toute l'année la pénurie de personnel, mettant en danger la vie des malades.

De même, dans les transports, le service est bien restreint en temps ordinaire, comme le reconnaissait implicitement un président de la SNCF en 1995. Lorsque le trafic est paralysé par la grève, expliquait-il, la mise en place d'un service minimum serait « extraordinairement difficile à assurer ». « Si vous

dites, par exemple, qu'en banlieue parisienne, le programme minimum, c'est ce qui permet aux gens d'aller travailler, nous faisons tous les jours le programme minimum ».

En décembre 1995, le gouvernement Juppé voulant retarder l'âge de départ en retraite dans le secteur public en étendant le mauvais coup qui avait déjà été porté dans le secteur privé, les cheminots lui répondirent par la grève. Le RPR, le parti de Chirac, tenta à l'époque de susciter des manifestations d'usagers contre les grévistes, réclamant un « service minimum », et la CFDT offrit à Juppé ses services pour négocier dans le même sens. Ils firent

chou blanc. La grève s'étendit dans le secteur public. La revendication du retour aux 37 ans et demi de cotisations pour tous, dans le privé comme dans le public, était à l'ordre du jour. Si le secteur privé n'a finalement pas rejoint la grève, beaucoup de salariés se sont sentis solidaires, malgré la gêne occasionnée. Et cela a compté pour faire reculer le gouvernement de droite, puis pour enlever à celui de la gauche plurielle le goût de revenir à la charge pendant plusieurs années.

En réalité, ceux qui gouvernent ne laissent pas aux travailleurs d'autre choix que de faire grève car c'est la seule arme contre la baisse du niveau de vie et les restrictions constantes de personnel. Accepter une limitation de la grève dans le secteur public, ce serait faciliter une nouvelle dégradation du niveau de vie pour les salariés eux-mêmes, et aussi pour tous les usagers qui connaissent déjà quotidiennement des services publics insuffisants ou dégradés.

D'ailleurs, toutes ces bonnes âmes qui plaident contre les grèves seraient bien mieux avisées de faire pression contre les patrons et les directions de services publics, voire contre le gouvernement lui-même, pour qu'ils accèdent aux revendications des salariés. A ce moment-là, il n'y aurait pas de grèves, donc pas besoin de service minimum. Mais faut pas rêver !

Jean SANDAY

## Un exemple

### LES RESTRICTIONS DU DROIT DE GRÈVE DÉJÀ UTILISÉES À LA POSTE

Interrogé en 1999 par des sénateurs constamment désireux de fixer un « service minimum » en cas de grève, le directeur du personnel de La Poste indiquait les différents procédés d'ores et déjà employés pour assurer ce qu'il appelle « la continuité du service ».

Les réquisitions et les désignations sont les moyens « classiques » utilisés dans la Fonction publique, expliquait-il, ajoutant que si les réquisitions ne sont « mises en œuvre que dans des circonstances exceptionnelles », « les désignations, en revanche, sont utilisées couramment à La Poste pour assurer un service minimum, ou plutôt un minimum de service ». Le cas où

des personnels de direction seraient tentés par la grève a même été prévu : « Les chefs d'établissement » et autres « personnels qui occupent des fonctions d'autorité et de responsabilité » sont soumis à « un système de désignation permanent qui ne permet pas à ces personnels de quitter leur poste ».

Il existe aussi d'autres moyens que La Poste tente d'appliquer à l'encontre de grévistes. Le responsable du personnel cite le préavis demandé aux

syndicats et il admet aussi, en termes choisis, l'existence de ce que les salariés appellent des « centres de tri parallèles » :

« Nous avons mis en place un système de régulation nationale et, depuis 1995, nous avons neuf centres de

traitement et d'entraide, deux sont en région parisienne, les autres sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ces centres ont vocation à être sollicités en permanence pour assurer l'écoulement du trafic, soit en cas de surcharge momentanée, soit à cause

d'un incident grave, voire d'un conflit social. Nous avons doublé nos circuits traditionnels par un système de régulation qui permet de pallier le manque de fonctionnement d'un



Postiers en grève à Lyon en février 2001. C'est surtout pour garantir le courrier des entreprises que La Poste veut un « service minimum ».

centre ou d'une partie du réseau ».

Une autre pression à l'encontre des mouvements sociaux consiste à retirer une journée de paye même pour un débrayage limité. L'« amendement Lamassoure », du nom d'un parlementaire de droite a, en 1987, rétabli la retenue du « trentième indivisible » instituée une première fois en 1961. Comme l'explique le responsable de La Poste, « depuis août 1987, les préavis de grève déposés prévoient au minimum des arrêts de 24 heures et, dans les faits, les grévistes cessent le travail pour une durée qui correspond à une journée de travail, puisque quelle que soit la durée de l'arrêt, la retenue opérée est de 1/30<sup>e</sup> ».

Les restrictions au droit de grève ne manquent donc pas. Mais les raisons qui obligent les salariés à la faire non plus.

J.S.

# Madagascar

**Le nouveau président de Madagascar, Marc Ravalomanana, capitaliste de l'agro-alimentaire, a été « officiellement » investi, en mai dernier, président de Madagascar, au détriment du dictateur sortant Didier Ratsiraka. Depuis plusieurs mois, ce dernier a organisé le blocus économique de la capitale, Antananarivo, acquise à son rival, s'appuyant sur les gouverneurs des différentes provinces de l'île qui lui sont restés fidèles. Le bras de fer entre les deux prétendants au pouvoir continue donc. La crise politique s'approfondit de jour en jour.**

## Une élection présidentielle truquée...

Dernière péripétie qui vient de faire monter la tension politique d'un cran entre les deux camps : l'arrestation et la mise en résidence surveillée du Premier ministre du dictateur sortant par les troupes de Ravalomanana, le 27 mai dernier. Le nouveau président cherche à asseoir son autorité depuis qu'il a été « officiellement » proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 16 décembre 2001 et investi président, le 6 mai dernier. La Haute Cour constitutionnelle a confirmé son avance avec 51,46 % des voix contre 35,90 % à Ratsiraka.

Mais l'ancien dictateur et ses partisans refusent de reconnaître leur défaite. Ils accusent leur concurrent de leur avoir volé la victoire et de s'être autoproclamé président. Selon eux, la Haute Cour, dont la composition a été modifiée, a truqué les résultats électoraux et a couvert d'un voile légal le coup d'Etat de Ravaloma-

nana. Ces critiques ne manquent pas de sel puisqu'elles émanent d'un dictateur passé maître dans l'art de trafiquer lui-même les élections ! Jusqu'à présent l'armée s'est gardée d'intervenir ouvertement dans la crise politique actuelle. Jusqu'à quand ? Certains officiers supérieurs ont déjà commencé à abandonner leur neutralité pour prendre fait et cause pour l'un ou l'autre camp.

## ... et une crise politique qui s'approfondit

Les 8 et 9 juin derniers, les deux prétendants au pouvoir se sont, une nouvelle fois, rencontrés à Dakar, à la demande et sous la houlette de plusieurs dictateurs africains soucieux de trouver une solution à la crise malgache, l'impérialisme français tirant les ficelles en coulisses par l'intermédiaire de son nouveau ministre des Affaires étrangères. Mais cette réunion s'est soldée par un échec, chacun des deux « présidents » campant sur ses positions.

Marc Ravalomanana dispose du soutien d'une partie de l'appareil militaire. Le soutien populaire de la capitale Antananarivo, dont il est le maire, lui est en grande partie acquis comme l'ont montré les manifestations et les grèves massives de ces derniers mois. Les chefs religieux, toutes tendances confondues, adhèrent à sa cause. Mais son autorité ne dépasse guère les limites de la capitale et des hauts plateaux environnants. Et c'est là tout son problème. Du coup il multiplie les signes forts d'autorité et annonce son intention de reconquérir le territoire par la force s'il le faut.

Le dictateur sortant Didier Ratsiraka refuse de jeter l'éponge et s'accroche au pouvoir. Depuis plusieurs mois, il organise le blocus économique de la capitale et tente de l'asphyxier. S'appuyant sur les gouverneurs de province qui ont fait

sécession à l'égard du pouvoir central, Ratsiraka contrôle le reste du pays, multipliant les barrages routiers. Ses partisans détiennent le principal port du pays, Toamasina (ex-Tamatave), poumon économique de la Grande Île, par lequel transitent toutes les marchandises. Samuel Lahady, gouverneur de Toamasina, a proclamé le 1<sup>er</sup> mai dernier l'indépendance de sa province, transformant celle-ci en capitale d'un nouvel ensemble confédéral qui regroupe toutes les provinces sécessionnistes de l'île.

## Les pauvres, premières victimes du blocus

Les effets du blocus se ressentent dans la capitale, dans les grandes villes du pays, mais aussi dans les villages les plus reculés de la brousse. Les prix des aliments de première nécessité flambent : le sac de 50 kilos de riz coûte de plus en plus cher (125 000 francs malgaches soit 19 euros, soit près de la moitié du salaire mensuel d'un travailleur d'une zone franche), devenant inabordable pour la très grande majorité de la population. Le prix de l'essence s'envole. Le blocus favorise le marché noir et l'apparition de margoulins de toutes espèces. Des villages entiers manquent d'eau : de nombreuses fontaines fonctionnent avec des groupes électrogènes et comme il n'y a plus d'essence... il n'y a plus d'eau !

Ni les bourgeois de la capitale, ni les hiérarques militaires, ni les gouverneurs de provinces, ni les hautes autorités religieuses ne sont affectés par ce blocus. Seules les masses les plus déshéritées en souffrent. A cela s'ajoute le racket des militaires sur les barrages routiers. Les conséquences dramatiques du cyclone de mai dernier accentuent encore la crise : une grande partie de la récolte de riz est détruite, des villages entiers sont inondés et coupés du reste du monde,

tandis que le choléra et le paludisme menacent.

## Ni Ravalomanana ni Ratsiraka ne représentent une alternative pour la population malgache

La crise politique et économique qui secoue l'île s'aggrave de jour en jour. Des affrontements violents entre les deux partis ont fait plusieurs dizaines de morts. Et cela risque de continuer. Les populations pauvres, qui survivent dans les faubourgs de la capitale dans le dénuement le plus complet, sont descendues dans la rue par haine de la dictature, symbolisée par l'enrichissement personnel fastueux de la clique jusqu'alors au pouvoir et la corruption généralisée de toute la société, pour manifester leur soutien à Marc Ravalomanana. Elles peuvent se réjouir de la défaite – pour l'instant – de l'ancien dictateur honni, Didier Ratsiraka. Mais elles auraient tort de croire en ce nouvel homme fort du pays qui n'apportera pas le changement auquel elles aspirent depuis si longtemps.

La presse a encensé le nouveau président. Elle l'a présenté comme un « homme moderne », « un self-made man » dont les méthodes d'enrichissement personnel devaient servir d'exemple à la jeunesse malgache. Mais cet homme est avant tout l'homme du patronat de l'île. Il doit sa fortune à un prêt de la Banque mondiale de 1,5 million de dollars (1,7 million d'euros). Tel a été le « coup de pouce » qui a permis à sa modeste entreprise familiale de yaourts de devenir, en l'espace de quelques années, le premier groupe alimentaire malgache et un groupe financier de 5 000 personnes. Le « roi du yaourt » a été ainsi propulsé au sommet de l'Etat grâce à la finance internationale !

Il ne se cache pas d'ailleurs

d'entretenir les meilleures relations avec nombre de multinationales américaines, canadiennes ou allemandes, avec qui il est en « affaires » ; multinationales qui, toutes, lorgnent sur la main-d'œuvre à bon marché de l'île et ses richesses naturelles. Ce grand capitaliste n'a aucune politique, aucun programme qui puisse améliorer le sort de la population de l'île. Les intérêts qu'il défend sont à l'opposé de ceux des masses pauvres. Tout comme le sont ceux du dictateur sortant, Didier Ratsiraka, le candidat de l'impérialisme français, ami personnel de Jacques Chirac, qui a profité de ses vingt ans de règne – entrecoupé d'une légère cure d'opposition – pour amasser une fortune colossale.

René CYRILLE



## Des éléments de l'armée.



# QUI AURA LES FAVEURS DE L'ARMÉE ?

Marc Ravalomanana a installé à la tête de l'armée et de la gendarmerie des hommes qui lui sont totalement dévoués. Mais le contrôle des provinces sécessionnistes lui échappe encore. En tant que « chef de l'Etat et chef suprême des Forces armées », le 7 juin dernier, il a annoncé que son gouvernement procéderait par la force au démantèlement des barrages sur toute l'étendue du territoire.

Ce discours intervient juste après une intervention des forces gouvernementales à Sambava, dans le nord-est de Madagascar, pour reprendre la ville aux partisans de Ratsiraka. Des combats ont fait plusieurs morts et blessés. Ravalomanana a renouvelé son appel à l'armée pour qu'elle rejoigne le nouveau pouvoir. Mais la partie est encore loin d'être gagnée.

L'armée malgache totalise 25 000 hommes dont un peu

plus de la moitié sont des gendarmes. Début mars, 200 officiers ont ouvertement manifesté leur sympathie pour Ravalomanana dont une trentaine de généraux sur les quatre-vingts que comptent les Forces armées malgaches. Mais la majorité de ces officiers supérieurs sont issus de l'administration, et les militaires ralliés ont plus d'expérience dans les bureaux que sur le terrain. Selon des spécialistes militaires, seuls 10 % de l'armée seraient aptes au combat, soit 2 000 à 2 500 hommes ! Le nouveau ministre de la Défense nationale, le général Mamizara, a beau répéter que les militaires ont, dans leur grande majorité, voté Ravalomanana, la réalité est très confuse : certaines unités d'élites et forces d'interventions, les seuls vrais combattants, seraient toujours fidèles à Ratsiraka.

L'armée malgache est à

peine mieux lotie que la population de l'île. Gangrenée par la corruption, elle peut rapidement changer de camp pour se mettre au service du plus offrant. Si une partie de l'armée a déjà choisi son camp, une autre reste toujours dans l'expectative, attendant de voir l'évolution de la situation. Ce soutien de l'appareil militaire est indispensable à l'un ou l'autre des prétendants pour imposer définitivement son pouvoir.

L'armée malgache ressemble plus à une armée de parade – c'est l'une des plus titrées du monde – qu'à une véritable force de combat capable de s'affronter à une force armée étrangère. Mais par le passé, elle a déjà fait « ses preuves » dans le maintien de l'ordre, tirant sur la foule, réprimant grèves et manifestations, arrêtant et torturant les opposants, rackettant la population pour améliorer sa solde.

Jusqu'à présent, elle a garanti à la bourgeoisie malgache l'ordre social sur la Grande Île. Ravalomanana ou Ratsiraka n'ont pas d'autre objectif que le maintien de cet ordre social-là. L'appui de l'appareil militaire doit leur servir, non pas tant pour se combattre entre eux que pour disposer d'une force de répression apte à maintenir la population pauvre à sa place !

Aujourd'hui, les deux camps s'appuient aussi et surtout sur des milices qui pratiquent le chantage, la prise d'otages, le dynamitage, le kidnapping et l'assassinat politique. Ainsi les « Zatovo » sont des jeunes ratsirakistes qui sèment la terreur dans la province de Toamasina. Ailleurs, les milices pro-Ravalomanana utilisent absolument les mêmes méthodes et contribuent elles aussi à opprimer le peuple malgache.

R.C.



# UN PAYS PAUVRE PILLÉ PAR LES MULTINATIONALES

L'île de Madagascar, située dans l'océan Indien face au Mozambique, compte près de quinze millions d'habitants. Sa surface est légèrement supérieure à celle de la France. C'est l'un des pays les plus pauvres du monde. 75 % de la population vit en milieu rural dans un extrême dénuement et survit grâce à l'agriculture et à l'élevage. L'espérance de vie ne dépasse guère les 56 ans. La malnutrition et l'analphabétisme sont dominants.

Les catastrophes naturelles de ces dernières années, sécheresse, invasions de criquets, cyclones à répétition, ont été particulièrement dévastatrices.



Misère des transports à Antananarivo.

Elles ont aggravé les conditions de vie extrêmement précaires des populations paysannes. Les conséquences dramatiques de ces catastrophes ont été accentuées par la gestion désastreuse de la dictature de Didier Ratsiraka, qui a mis le pays en coupe réglée.

Mafias économiques et politiques, hiérarques militaires et gouverneurs de provinces, autant de petits potentats locaux qui ont développé le clientélisme, amassant des fortunes considérables en rançonnant les populations rurales et urbaines de l'île. La mafia des transporteurs, par exemple, bloque tout développement du réseau car elle seule possède les camions capables d'aller acheter et vendre des marchandises dans les parties les plus reculées et inaccessibles du pays, instituant ainsi un monopole commercial qui lui permet de s'enrichir au détriment de la population. L'île dispose d'un faible réseau routier en très mauvais état : 54 000 km de routes et de pistes dont 10 % seulement sont bitumés.

Avec seulement 1 000 km de voies ferrées, le réseau ferroviaire est quasi inexistant.

L'économie entière de l'île est gangrenée par la corruption généralisée. L'essentiel des revenus du pays est accaparé par quarante familles qui font vivre 200 000 personnes, tandis qu'un autre million à peine bénéficie des retombées économiques. Plus de douze millions d'hommes et de femmes sont ainsi laissés de côté.

Les multinationales s'intéressent aux quelques secteurs de l'économie de Madagascar où elles peuvent réaliser de juteux profits. C'est donc dans ces quelques secteurs qu'elles ont investi. A l'instar de l'île Maurice toute proche, des zones franches se sont développées : filatures ou tissage du coton, entreprises de confection à Antananarivo, la capitale, mais aussi à Antsirabé ou à Mahajanga, autres villes de province. Les multinationales utilisent des travailleurs privés de tous droits sociaux, pour mieux les exploiter. En revanche, elles bénéficient

d'avantages fiscaux considérables et de toutes les largesses de la part des autorités locales. Aujourd'hui, ces compagnies profitent de la crise politique qui secoue l'île pour supprimer des emplois. 60 000 employés des zones franches se sont ainsi retrouvés au chômage technique et 20 000 ont été licenciés. Tous risquent de se retrouver à la rue si la crise continue. De grandes marques, comme Décathlon, Kiabi, viennent d'annoncer qu'elles annuleraient leurs commandes à Madagascar. GAP, la plus grande chaîne vestimentaire américaine, s'appête à faire de même.

Parallèlement, le FMI et la

La sécurité dans une usine de sucre-rhum à Nossi-Bé.



Banque mondiale ont favorisé les privatisations des grandes entreprises industrielles d'Etat depuis le début des années quatre-vingt-dix. Les gisements de mica, de bauxite, de charbon excitent quelques convoitises tout comme les industries liées à la production agricole (rizerie, huilerie, sucrerie, etc.). Sans oublier les pierres précieuses qui attirent toutes sortes d'aventuriers et de financiers douteux, mais aussi des représentants de grandes firmes, prêts à spolier la population malgache de ses richesses naturelles.

René CYRILLE

## La France : premier partenaire de la Grande Île

Les relations économiques et politiques entre la France, ancienne puissance coloniale, et son ex-colonie, Madagascar, ont connu des hauts et des bas dans le passé. Mais elles n'ont jamais été rompues. Au fil du temps, elles sont devenues privilégiées. Didier Ratsiraka est un ami personnel de Jacques Chirac. Il a fréquenté Valéry Giscard d'Estaing et avait une admiration toute particulière pour François Mitterrand qui le lui rendait bien. Ratsiraka a tout fait

pour que ces relations restent au beau fixe.

Selon le journal malgache *Midi Madagasikara*, du 21 mars dernier, « les investissements français sont énormes (...) On compte actuellement dans la Grande Île plus de 600 entreprises à capitaux français et environ 65 % du stock d'investissements étrangers à Madagascar ». Les exportations et les importations entre les deux pays ne cessent de croître. Voilà pourquoi les patrons français

figurent parmi les plus grandes fortunes de l'île.

Le journal ajoute que « les principales grandes maisons de distribution sont françaises ». Il en va de même dans le secteur bancaire où « l'on retrouve la BNP à travers la BMOI, le Crédit Lyonnais actionnaire majoritaire de la BNI, la Société Générale au sein de la BFV S.G. » Même chose dans la distribution pétrolière où la compagnie française Total s'est imposée.

Les sociétés françaises prédominent également dans les zones franches et dans le domaine de la pêche. Plus particulièrement, dans le secteur de la pêche crevettière où « les sociétés françaises sont majoritaires au sein du Groupement des Armateurs de la Pêche Crevettière ». Elles « font des centaines de milliards de chiffre d'affaires à chaque campagne » assure le journal malgache.

R.C.

## Quand le FMI pousse au pillage

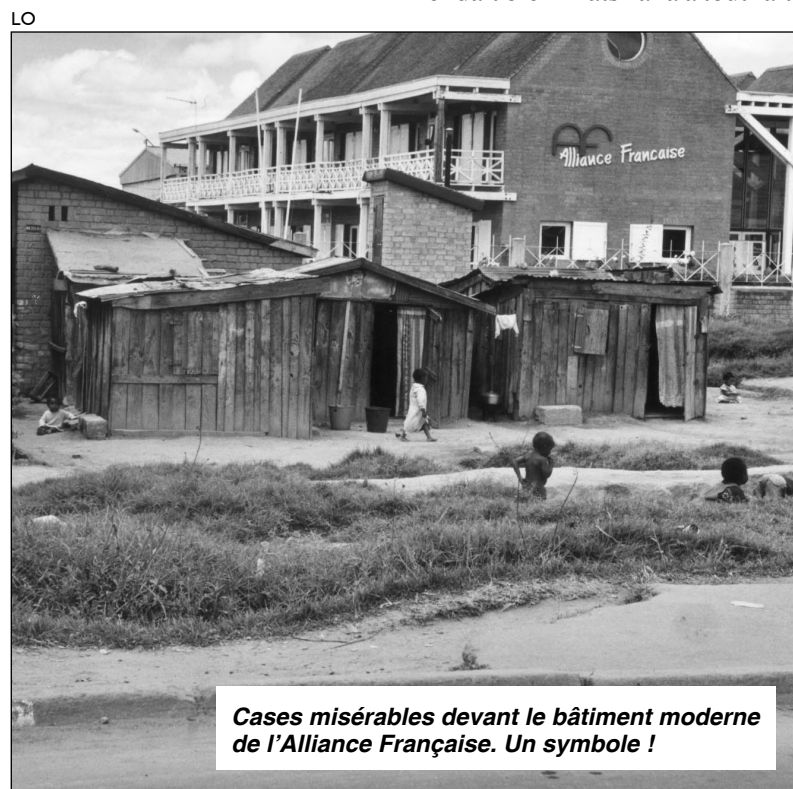
Le FMI n'a cessé de faire pression sur le gouvernement malgache, au milieu des années quatre-vingt-dix pour qu'il libéralise ses échanges commerciaux, ouvre son économie aux investisseurs étrangers, en contrepartie d'un prêt de 118 millions de dollars sur trois ans. Le gouvernement malgache a obéi aux injonctions du Fonds monétaire international : les étrangers ont eu le droit de posséder des terres, tandis que les taxes à l'exportation étaient supprimées. Les multinationales étrangères ont multiplié les investissements à l'instar de cette filiale de Rio Tinto, l'une des plus grandes compagnies

minières du monde, dont le siège est à Londres, et qui s'est plus particulièrement intéressée à l'extraction d'ilménite dont la transformation devrait servir à fabriquer un pigment blanc pour les peintures et les matières plastiques. Son projet, s'il voit le jour, devrait lui rapporter entre 25 et 50 millions de dollars par an. La filiale de Rio Tinto devrait alors exploiter une mine couvrant 6000 hectares situés le long de 65 km de côte, mettant ainsi en danger nombre d'espèces animales et végétales endémiques (espèces qui n'existent nulle part ailleurs).

Cela inquiète l'association World Rainforest Movement

(WRM) qui explique que la multinationale Rio Tinto « a une passif épouvantable en terme de violations des droits de l'homme et de la nature, de l'Indonésie à l'Afrique du Sud (du temps de l'Apartheid) et au Brésil ». Connue également pour la violation des droits syndicaux des mineurs, cette compagnie minière a déjà dépensé près de 30 millions de dollars pour évaluer les réserves en minerai. Une fois la situation politique stabilisée à Madagascar, elle espère bien rentrer dans ses fonds.

R.C.



Cases misérables devant le bâtiment moderne de l'Alliance Française. Un symbole !

Champagne Vranken  
Epernay (Marne)

## UNE GRÈVE POUR LES SALAIRES

Le 1<sup>er</sup> juin, le groupe Vranken, propriétaire de vignobles de champagne, rachetait la maison Pommery au groupe de luxe LVMH pour la modique somme de 180 millions d'euros. Grâce à cette acquisition, le groupe devient le deuxième opérateur champenois, avec un chiffre d'affaire de 230 millions d'euros, grâce à la vente d'environ 15 millions de bouteilles.

Les salariés du groupe ont alors décidé de réclamer une part des bénéfices et ceux du site de Bouzy, près d'Epernay, ont décrété la grève générale le mardi 4 juin. 90 % des ouvriers de production et des caristes ont arrêté le travail pour revendiquer une prime de 228 euros, la titularisation des intérimaires et l'embauche d'effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail sur certains postes.

Le 6 juin, ils étaient rejoints par les employés de la maison Mumm-Perrier-Jouët pour une manifestation à Epernay. Les ouvriers étaient contents de se retrouver en manifestation ensemble pour la première fois.

Après une semaine de grève, la direction de Vranken a proposé une prime annuelle de 549 euros brut qui sera versée en... décembre 2002. Cela ne satisfait pas vraiment les grévistes qui durcissent leur mouvement en empêchant les camions d'entrer et de sortir et en s'adressant aux intérimaires

qui remplacent les ouvriers en grève.

Le 11 juin au soir, le responsable de la CGT viticole de la Marne est venu en personne donner les dernières propositions de la direction. Alors que d'habitude les réunions se tenaient à l'extérieur de l'entreprise, le responsable CGT demandait de la faire à l'intérieur, pour empêcher sans doute les candidates de Lutte Ouvrière de la circonscription, qui avaient apporté leur soutien aux grévistes depuis le début, d'y assister.

A cette réunion, la reprise du travail était décidée sur les dernières propositions de la direction :

- Une prime de 500 euros net en décembre 2002

- Une prime mensuelle de 75 euros minimum à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 mais qui reste à négocier.

- Une négociation sur les conditions de travail le 17 juin.

- Pour le paiement des jours de grève, la journée du 11 juin sera payée, les autres retraits se faisant sur 6 mois.

Si les ouvriers n'ont pas obtenu tout ce qu'ils réclamaient, ils ont montré au patron qu'ils n'étaient pas prêts à se laisser faire et qu'ils voulaient bénéficier des profits engrangés par Vranken.

Rivoire et Carret – Lustucru  
Marseille et Arles

## TOUJOURS EN GRÈVE

**Les ouvriers de Rivoire et Carret-Lustucru, en grève à Marseille et à Arles, se rencontrent souvent dans leur lutte et notamment au cours de l'occupation du siège de Marseille, qui s'est renouvelée à plusieurs reprises la semaine dernière. Les grévistes sont las de traîner de négociations en négociations stériles, avec ou sans médiateur et directeur du travail. Ils veulent enfin obtenir un certain nombre de réponses des directeurs qui campent sur leur position quant à la garantie de l'emploi et la prime de rachat. Les sites d'Arles et de Marseille sont en grève avec occupation depuis le 14 mai.**

Dans ces négociations, les directeurs proposent pour l'instant une prime de vacances augmentée de 3 000 F pour cette année seulement, un étalement sur les congés de la récupération des jours de grève et une augmentation de 2 % des salaires, à la condition de reprendre le travail.

Mais pour le devenir des emplois et le paiement de la prime de rachat, c'est motus et bouche cousue.

Lundi 10 juin, les travailleurs de l'usine d'Arles ont fait la promotion des produits de la marque. Gratifiant d'un peu de riz les automobilistes de passage sur la route de Tarascon, ils leur expliquaient les raisons de leur grève. Ce qui a été fort apprécié.

Les directeurs, quant à eux, ont beaucoup à apprendre, comme le raconte un ouvrier de l'entreprise : « *Nos jeunes directeurs ayant fait leurs classes en Californie et dans des pays pauvres n'arrêtaient pas de nous seriner à longueur de réunion que la lutte de classe était dépassée, que c'était vieillot et ringard. Eh bien, les voilà en train de gérer un des plus gros conflits que l'entreprise ait connus... Les pôvres !* »

Il est vrai que c'étaient les patrons qui menaient la lutte de classe à leur manière. À les entendre, c'était par pure charité qu'ils gardaient les ouvriers qui, bien sûr, ne devaient pas mettre en péril le groupe en revendiquant de meilleures conditions de travail ou des augmentations de salaire. Mais la vérité est tout autre.

Pour camoufler les bénéfices, les patrons de RCL en connaissent un rayon. Ce sont leurs propres moulins, les moulins Maurel et les moulins de Normandie, propriétés de la famille qui fournissaient et facturaient la semoule nécessaire à la fabrication des pâtes à des prix allant jusqu'à 30 % de plus que le prix du marché. La fabrication de pâtes était ainsi, et pour cause, déficitaire et les superbénéfices sur la semoule provenaient des « pertes » des unités de fabrication. Le manque d'augmentation de salaire, les mauvaises conditions de travail avaient toujours la même explication : les usines sont déficitaires ; par contre les bénéfices des patrons étaient globalement florissants et les crédits de fonctionnement du conseil d'administration subs-

tantiels : pas moins, il y a deux ans, de douze « 607 » pour véhiculer ses membres.

Quant à la concurrence, les ouvriers de fabrication et du conditionnement la voyaient mais de l'autre côté de la barrière : leurs propres usines, leurs propres chaînes étaient souvent sollicitées afin de fabriquer et de conditionner pour les différentes autres marques les produits « concurrents ».

Et lorsque les ouvriers tiennent à leur prime de rachat de 1 200 euros par année d'activité avec un plancher à 6 000, ils savent que c'est leur travail qui a permis aux patrons de s'enrichir, de prospérer et d'élargir leur champ d'action... Et ils ont mille fois raison de tenir et de refuser les pertes d'emplois liées aux rachats des entreprises.

Mercredi 12 juin, à la demande des patrons, les pouvoirs publics ont fait donner les CRS pour dégager les entrées des deux usines d'Arles et de Marseille - La Pomme. Les ouvriers grévistes sont donc repoussés dehors ou dans les locaux syndicaux et les patrons reprennent leur droit, celui de vendre et d'acheter et de se débarrasser comme bon leur semble des travailleurs.

Dans les deux usines, si les grévistes occupaient, ils n'ont pas empêché les patrons et les ouvriers qui le désiraient d'entrer et sortir et de travailler. Mais les affaires sont les affaires et la transaction chiffrée à 500 millions pour la vente ne peut attendre. L'emploi, lui, peut bien rester sur une voie sans issue.

### À Séville (Espagne)

## Contre la « réforme » de la législation sur le chômage DES DIZAINES DE MILLIERS DE MANIFESTANTS

Réduction – voire suppression dans certains cas – de l'allocation chômage pour des milliers de journaliers agricoles ; remise en cause de quelques rares protections pour les travailleurs de ces secteurs où les conditions de travail sont de plus en plus difficiles ; aggravation de la précarité et de l'obligation pour les travail-

leurs d'accepter de travailler loin de leur domicile. Le mécontentement est important parmi les travailleurs d'Espagne et les appels à manifester contre la politique du gouvernement lancés par les syndicats trouvent incontestablement un ample écho dans les campagnes comme dans certaines villes, en particulier en Andalousie.

A l'approche du dernier sommet européen correspondant à la présidence européenne de l'Espagne, qui doit se tenir les 21 et 22 juin à Séville, les principales centrales syndicales (UGT et Commissions Ouvrières) ont appelé à diverses manifestations dont celle du 9 juin, qui a réuni à Séville 50 000 personnes selon la police et

250 000 selon les organisateurs. Et le succès de ces manifestations laisse prévoir que la grève générale prévue pour le 20 juin sera largement suivie.

Bien évidemment, pour que cette grève générale de 24 heures soit autre chose qu'une démonstration symbolique de la part des dirigeants syndicaux, liés aux

partis opposés au gouvernement du leader de la droite Aznar, il faudra qu'elle ne reste pas sans lendemain. Mais le succès de la grève générale contribuera à redonner confiance à la classe ouvrière de l'ensemble de l'Espagne où les travailleurs ont vu leurs conditions de vie et de travail se dégrader au cours des dernières années.

Dietal, SEIA, Voxan, Valéo  
(Puy-de-Dôme)

## UNE AVALANCHE

# DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET DE LICENCIEMENTS

**En pleine période électorale, les patrons continuent à supprimer des emplois et à licencier à tour de bras. Ainsi, plusieurs entreprises de la région clermontoise sont touchées de plein fouet et les inquiétudes grandissent chez les travailleurs et leurs familles.**

Dans les Combrailles, entre Riom et Montluçon, un des secteurs les plus défavorisés économiquement du département, c'est à l'usine Dietal, à Saint-Georges-de-Mons, qui produit des luminaires et leur système de fixation, que 92 postes sont supprimés. 24 salariés en contrat temporaire seront mis à la porte d'ici juillet.

D'après la direction, qui invoque « les difficultés du marché », 150 travailleurs « seraient de trop » ! Et d'ici la fin de l'année, personne n'est sûr d'avoir encore du travail.

A Riom, c'est la SEIA qui supprime 31 postes sur 136. C'est une usine de rechapage des pneus de tracteurs, de génie civil et surtout de poids-lourds. La SEIA est passée financièrement de main en main, sans que les travailleurs soient le moins du monde consultés. Après avoir été rachetée autrefois par Dunlop (situé à Montluçon, et alors entièrement contrôlé par Michelin), Dunlop a été vendu au groupe japonais Sumitomo avant d'être à nouveau revendu à Goodyear. Avec des effectifs en baisse à chaque opération.

Toujours au nom du profit et de la concurrence, Michelin et Goodyear ayant diminué leurs commandes à la SEIA, ce sont les travailleurs qui trinquent : après cinq semaines de chômage partiel, ce sont maintenant des suppressions de postes, des réductions d'horaires puis des licenciements avec de prétendues promesses de reclassements.

A Issoire, c'est Voxan qui

risque de fermer complètement d'un moment à l'autre. C'était la seule usine fabriquant intégralement une moto de marque française. Sur presque 500 salariés, 86 sont déjà licenciés. Pour les autres, l'avenir est très sombre. Il n'y a plus, paraît-il, d'argent dans les caisses. Les salaires sont payés avec des semaines, voire des mois de retard ; après bien des péripéties juridico-commerciales, l'usine est entre les mains du tribunal de commerce qui peut prononcer d'un jour à l'autre la liquidation.

Il existe une cellule de reclassement confiée à une société d'avocats, qui avoue ne pas pouvoir recaser les 7 à 8 personnes qui se présentent chaque jour. Le président de cette cellule vient de déclarer au personnel : « N'attendez pas..., n'ayez pas d'illusion ».

Aucun des élus, de droite comme de gauche, n'a fait la moindre déclaration. Le sort des travailleurs compte moins que leurs préoccupations élec-

toralistes.

A Issoire toujours, le groupe Valéo possède une usine avec 1000 salariés, CDD et intérimaires compris. Valéo est le premier équipementier automobile en Europe et donc se porte très bien. Malgré la concurrence de l'américain Champion et de l'allemand Bosch, Valéo occupe la première place du marché européen des essuie-glaces. Ce qui ne l'empêche pas de supprimer 5 000 emplois d'ici 2003, dont 1 440 en France.

A Issoire pour le moment, il n'y aurait pas de licenciement. Mais avec un carnet de commandes bien rempli, ce sont des dizaines de postes qui sont supprimés pour être transférés en Pologne. Avec moins d'effectifs, la production a augmenté de 10 % par an depuis 1995. Elle est ainsi passée de 36 millions de balais d'essuie-glaces à plus de 40 millions par an.

Le principal actionnaire du groupe Valéo était jusqu'ici le

baron Seillière, qui préside le Medef. Il vient de revendre ses 20 % d'actions. Le reste étant aux mains « d'institutionnels », c'est-à-dire des banques et des compagnies d'assurances qui achètent et revendent des usines avec le personnel comme on achète des légumes. Ainsi en 2001, 27 sites industriels de Valéo ont été fermés ou revendus, dont ITT (cartes électroniques) et Labinal (câblage).

La direction a déclaré sans détour au journal *La Montagne* : « Pour être vraiment compétitif (...) il faut en passer par les suppressions d'emplois ».

Tant de cynisme pourrait provoquer la colère des travailleurs de Valéo comme ce fut le cas à Issoire il y a quelques mois contre l'application des 35 heures.

Correspondant LO

ELM-Leblanc (groupe Bosch)  
Drancy (Seine-Saint-Denis)

## CHÔMAGE ET NOUVELLE MENACE SUR L'EMPLOI

**Depuis la première semaine de juin, tous les lundis doivent être chômés à l'usine ELM-Leblanc à Drancy, et ce jusqu'à la fin juillet. Soit en tout neuf jours de chômage. La raison invoquée par la direction serait la baisse des ventes des chaudières et un stock de trois mois d'avance, suffisant pour la période d'hiver, que la direction ne veut plus augmenter.**

L'annonce en avait été faite le vendredi 24 mai. A la réunion dans l'atelier tous les ouvriers présents étaient là (l'usine compte maintenant, depuis les licenciements de fin 1999, 200 ouvriers à la production). Les délégués CGT dénoncèrent la direction qui, dix jours plus tôt, avait formellement démenti les bruits de chômage que des chefs faisaient courir dans l'atelier. Ils appelèrent à se préparer à intervenir lors du Comité d'entreprise du 30 mai pour exiger le paiement intégral des jours chômés.

En effet, nous ne sommes pas

responsables de la prétendue mévente des chaudières. D'autre part, à la demande de la direction, nombre d'ouvriers ont fait cet hiver des heures supplémentaires, certains sont venus le samedi et sur les chaînes les cadences étaient poussées. La direction reconnaît elle-même que la productivité avait bien augmenté. Alors pendant que nous allons chômer le lundi, ELM ne se gênera pas pour vendre des chaudières.

Le jeudi 30 mai au matin, avant la réunion du Comité d'entreprise, une assemblée générale a eu lieu dans l'atelier où une quarantaine de personnes décidèrent de monter voir la direction. Rebelote après l'interruption du midi de cette séance du CE où, avec l'arrivée de l'équipe d'après-midi, une cinquantaine d'ouvriers sont montés à leur tour, et cette fois plus bruyamment.

La direction concédait alors une prime de quelques euros (environ 50 F) pour ceux des équipes (en 2x8) afin de compenser en partie la perte de la prime d'équipe due au chômage.

Elle garantissait aussi un boni (prime liée à la productivité, donc risquant d'être amputée) de 400 F pour les mois de juin et juillet. Mais ceci est bien loin de limiter les effets du chômage, qu'on estime entre 500 F et 700 F par mois suivant les salaires, la direction se refusant évidemment à payer intégralement les jours chômés.

Il faudra continuer à réagir, car il n'y a pas de raison d'en faire les frais. L'employeur est tenu de nous payer à 50 % même au cas de refus de prise en charge de l'indemnisation du chômage partiel par la direction départementale du travail. La direction d'ELM, qui n'est pas dans la dèche, a évidemment prévu d'avance ces « faux frais ». Mais elle a fait sa demande auprès de l'administration et espère bien empocher la participation de l'Etat sans nous verser un centime de plus, alors que cette seule participation lui permettrait déjà de nous verser 80 % des jours chômés. Ce serait un comble ! A nous d'exiger le paiement intégral.

De plus, tout le monde craint, à l'usine, que ce chômage partiel ne soit qu'une première étape avant un nouveau « plan social », comme nous en avons déjà connu un, voire une fermeture par transfert de la production vers d'autres usines du groupe. Pour l'instant la réaction des ouvriers reste encore modérée, mais il y en a assez et la colère pourrait éclater rapidement.

Correspondant LO

La Poste  
Paris - Louvre

## TROISIÈME SEMAINE DE GRÈVE AUX GUICHETS

Les postiers des guichets de Paris-Louvre continuent leur grève entamée le 27 mai. Ils réclament le maintien des sept emplois que la direction veut supprimer. Après avoir lâché sur un emploi de guichetier le lundi 3 juin, puis sur un second le mercredi suivant, la direction n'a plus rien cédé. Les cinq autres emplois qu'elle veut supprimer sont des cadres, et elle prétend que cela n'est pas négociable. Mais les guichetiers savent bien que le travail actuellement effectué par ces cadres leur retomberait dessus. Ce sont eux qui interviennent par exemple lorsqu'il s'agit de régler un problème délicat avec un usager.

La direction essaye maintenant d'intimider les grévistes. Elle a envoyé à chacun une lettre annonçant que les dix premiers jours de grève seraient retirés dès le mois de juin. Elle a même cru bon

d'ajouter que ces dix jours seraient retirés de notre ancienneté ! Dans la même veine, elle a fait dire aux facteurs qu'il leur était interdit de se rendre à l'assemblée d'information organisée par les guichetiers et les syndicats. Cela n'a pas empêché une soixantaine d'entre eux de venir quand même et de voter une motion de soutien. Mardi 11 juin, elle a aussi fait venir des huissiers lors du blocage symbolique du bureau.

Mais tout cela n'entame pas la détermination des grévistes. Les actions organisées mobilisent toujours autant de monde : visites aux autres bureaux, informations aux facteurs et aux usagers, collages d'affiches dans le quartier et rassemblement devant les directions. Les grévistes sont décidés à tenir encore et à rester unis.

Correspondant LO

Alcatel

# NOUVEAU PLAN DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

**Mercredi 5 juin, la direction d'Alcatel a annoncé un nouveau plan de 455 suppressions d'emplois dans l'optronique sur les 1805 qui restent. Un peu plus de la moitié seulement des salariés présents au printemps 2000 seront encore là fin 2002 (1350 sur 2400).**

Tous les sites sont touchés. Que ce soit Nozay, Lannion ou Illkirch en France, mais aussi Gatineau au Québec, dont le centre sera fermé, Plano au Texas, Livingstone en Ecosse et une activité vendue au Pays-Bas.

A Illkirch près de Strasbourg, le centre qui produisait des téléphones portables, à la suite de la surproduction de ceux-ci, avait été reconverti au printemps 2001 en usine d'assemblage de systèmes optiques utilisés dans les réseaux optiques de communication. Il y a tout juste un an, le développement de l'optique paraissait illimité. Des opérateurs privés espérant des gains rapides et faciles se lançaient dans des opérations de réseaux intercontinentaux. Mais tout cela vient de se dégonfler aussi rapidement car les bénéfices ne sont pas au rendez-vous. C'est comme si ces opérateurs avaient

créé des autoroutes avec très peu de voitures pour les emprunter alors que ces autoroutes se terminent par des chemins vicinaux. Ainsi le dernier en date de ces opérateurs, KPNQwest, qui avait installé un réseau de 25 000 km de fibres optiques à travers l'Europe, vient de déposer son bilan.

Conséquence : les fabricants revoient sérieusement leurs prévisions à la baisse. Ainsi Alcatel explique que le niveau de ventes de 2000 ne sera atteint que vers la fin de la décennie. Avec un développement totalement anarchique basé sur le gain à court terme, les crises capitalistes décrites

par un certain Marx au 19<sup>e</sup> siècle sont décidément plus que jamais d'actualité !

Et pour les financiers, une fois qu'on est en face de la crise, c'est aux salariés de payer les pots cassés. Alcatel a déjà plusieurs fois résolu ce problème, si l'on peut dire, en externalisant plusieurs centres de production à Flextronics, Jabil, Sanmina... Elle voudrait sans doute bien continuer, mais ces trusts de la sous-traitance ne sont pas intéressés par les centres de Lannion et d'Illkirch car il n'y a plus de production rentable pour eux.

Alors, dans ces centres où les conséquences sur l'emploi

risquent d'être les plus catastrophiques, la direction d'Alcatel propose aux organisations syndicales « un accord de méthode » pour « trouver ensemble un nouveau projet industriel permettant le maintien de l'emploi ».

Des PME ou d'autres entreprises feraient donc ce qu'Alcatel est incapable de faire ? C'est évidemment du pipeau, et simplement un nouveau plan pour « discuter » avec les syndicats et surtout endormir les salariés. Mais ce n'est pas une solution pour ceux-ci, qui n'ont aucune raison d'accepter de payer les frais de l'anarchie capitaliste.

Whirlpool  
Amiens

# TOUJOURS PLUS DE LICENCIEMENTS POUR ENCORE PLUS DE PROFITS

**La direction de l'entreprise Whirlpool était présentée par les notabilités d'Amiens, il y a peu de temps encore, comme préoccupée par le social. C'était, disaient-ils, une des premières en France à réduire le temps de travail. Elle formait des dizaines de jeunes en CAP de maintenance au sein de l'usine.**

Derrière cela, il y avait le fait que les actionnaires empochaient les subventions liées au passage en RTT sauce de Robien, puis sauce Aubry, en imposant plus de flexibilité à leurs ouvriers. Quant aux jeunes, ils devaient se contenter

du travail sur chaîne pour tout apprentissage. Et pour cela aussi, les patrons touchaient des subventions publiques.

A présent, la direction officialise son intention de licencier, d'ici à la fin de l'année, 360 des 900 travailleurs de l'usine picarde. Il faut ajouter à ce chiffre plus d'une centaine d'intérimaires dont le contrat n'a pas été renouvelé, ainsi que tous les salariés des entreprises sous-traitantes directement menacées.

« Il y a des salauds là-dedans. Tous ceux qui ont choisi de nous jeter comme des malpropres ! », enrageait un ouvrier à la sortie de l'usine. Le PDG annonce que l'entre-



prise fait des bénéfices, mais que puisqu'ils n'atteignent pas la barre de 6,3 % exigés par les actionnaires, le tiers des salariés doit être jeté à la rue. Et le jour même où le numéro un du gros électroménager annonçait son intention de licencier, il achetait le groupe polonais

Polar pour près de 40 millions d'euros ! Ces millions proviennent de l'argent public versé, soi-disant, pour créer des emplois.

Les patrons vont donc licencier des centaines de travailleurs grâce à l'argent public. Le total des subventions publiques versées à l'entreprise (63 millions d'euros) couvre en effet largement le prix d'achat de l'usine polonaise où va être délocalisée la production. Les impôts versés par les futurs chômeurs auront, eux aussi, servi à les jeter à la rue !

La direction voudrait éviter les mouvements de colère en promettant que les licenciés

seront reclassés dans la région. Mais où ? Pas à Magneti-Marelli, Honeywell, Yoplait ou Curver qui ont fermé récemment. Des milliers d'emplois industriels ont été supprimés dans l'agglomération depuis quelques années.

Le député communiste Maxime Gremetz a promis d'interpeller le ministre du Travail et des Affaires sociales. Qu'est-ce que cela peut changer ? D'autant que ce ministre s'affiche ouvertement dans le camp des patrons. Les travailleurs ne pourront compter que sur eux-mêmes et sur leurs luttes pour faire reculer les licenciés.

## Pompes Funèbres Générales (Le

# NOUS NE LAISSERONS PAS NOTRE PATRON NOUS ENTERRER

Les pompes funèbres Masson, près du Mans, emploient 25 salariés, avec des conditions de travail intenable : certaines semaines, nous travaillons 50 à 60 heures qui ne sont pas comptées en heures supplémentaires alors que l'accord sur les

35 heures des Pompes Funèbres limite le temps de travail à 46 heures par semaine. Les plannings sont tellement serrés entre deux cérémonies que l'on ne peut même pas prendre de pause déjeuner et que l'on doit traverser le département en dépassant les limites de vitesse sur la route

pour être à l'heure aux cérémonies.

En astreinte, les employés doivent à n'importe quelle heure de la nuit aller chercher un corps accidenté par exemple, avant de reprendre le lendemain leur journée de travail normale. Et tout cela pour un salaire équivalent à 5 600 F à 6 200 F net par mois pour un chauffeur-porteur, et juste un 13e mois en plus.

Le patron, en fait, ne respecte même pas la loi. Il y a quelques mois, le syndicat CGT avait alerté l'inspection du travail qui avait relevé des infractions sur la durée du temps de travail, sur les temps de repos et sur le paiement des

heures supplémentaires ainsi que sur la non-conformité sanitaire et électrique des locaux. Mais les patrons savent mépriser la loi lorsqu'elle est encore trop gênante pour eux et celui-ci n'a pas tenu compte du rapport de l'inspection.

A force de pousser le bouchon, nous nous sommes mis en grève lundi 3 juin, non seulement pour l'obliger à respecter nos droits mais aussi pour des augmentations de salaires. Le mépris des dirigeants est tel qu'ils ont réussi à rallier à nous certains des jeunes commerciaux qui, eux aussi, en ont assez des pressions et du chantage à la mutation. De plus, le lendemain, quelques camarades

d'Alençon nous ont rejoints dans la grève.

En fait, si le centre du Mans compte 25 salariés, les Pompes Funèbres Générales sont un groupe qui compte 4 600 salariés en France, et qui lui-même appartient à un groupe financier américain, SCI. L'entreprise a donc les moyens, et lorsqu'on nous dit à chaque fois qu'il n'y a pas de quoi augmenter les salaires, on a des doutes. On aurait sûrement des surprises en ouvrant les comptes du groupe et des actionnaires...

Le travail a repris sans que les revendications de salaires soient satisfaites, le patron a dû s'engager sur le respect de nos droits. Pour l'instant il s'en tire à bon compte, mais qu'il fasse attention car sur les salaires le mécontentement persiste.

# Explosion d'AZF Toulouse TOTAL COUPABLE !

**A l'heure où nous écrivons, onze mises en garde à vue ont été prononcées contre des salariés d'AZF et d'entreprises sous-traitantes. Le procureur s'est défendu de cette mesure scandaleuse, en annonçant qu'il commençait par les « lampistes » mais que d'autres gardes à vue et mises en examen pour « homicide involontaire » devraient suivre dans les jours qui viennent, sans épargner les dirigeants de l'entreprise. On verra jusqu'où il ira. Toujours est-il qu'il est quand même scandaleux que des salariés soient mis en cause, alors que les responsables effectifs siègent dans les conseils d'administration et ont décidé froidement de prendre le risque de sacrifier la sécurité aux profits des actionnaires. Si le mot justice a un sens, ce devrait être aux dirigeants de Total d'être inquiétés.**

La police judiciaire a remis un rapport d'étape de 49 pages aux deux juges chargés de l'enquête sur l'explosion d'AZF, le 21 septembre dernier, il y a plus de 8 mois, qui a fait 30 morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sinistrés dans les quartiers populaires avoisinant l'usine.

L'enquête s'est intéressée à tous les scénarios possibles qui ont cours encore aujourd'hui (incendie, incident électrique, attentat, météorite, moteur d'avion, etc.) pour ne retenir finalement que la cause accidentelle, liée aux conditions de stockage de l'engrais déclassé, dans le hangar 221 qui a explosé.

C'est un produit chloré (un produit pour piscine fabriqué

dans un autre secteur de l'usine), déversé sur les 300 tonnes de nitrates déclassés, qui aurait fait fonction de détonateur. L'expérience a été reproduite en laboratoire, dans les mêmes conditions que le 21 septembre et chaque fois l'explosion a eu lieu : autant jeter un mégot dans une corbeille à papier.

La direction de l'usine conteste les conclusions de ce rapport et nie notamment la manipulation qui a conduit à l'explosion. Elle met en avant sa propre enquête interne... qui en aurait encore « pour des mois » à conclure. Nier l'évidence, cela prend manifestement du temps.

Les dirigeants syndicaux de l'usine, de leur côté, se rangent aux arguments de la direction en disculpant par là même leurs propres dirigeants. Ils affirment aujourd'hui comme au lendemain de l'explosion que l'usine n'était pas une poubelle, que les règles de sécurité étaient respectées, que l'hypothèse de l'accident chimique a été privilégiée. Les travailleurs dans leur grande majorité disent de même.

En réalité, en défendant leur usine, en disculpant de fait Total, en se raccrochant désespérément à la thèse de l'attentat, de l'affaire d'Etat (« On nous cache la vérité », etc.), ils croyaient défendre leur emploi. Même aujourd'hui que les dirigeants de Total ont décidé la fermeture définitive de l'usine, ils continuent malgré tout sur la même lancée. Pourtant ils savent très bien à quoi s'en tenir sur la manière dont la sécurité était traitée par les dirigeants successifs de l'entreprise : une politique de « risques calculés » comme ils disaient, la modernisation des installations de

production d'un côté, mais la baisse continue des effectifs de l'autre, la chasse aux gains de productivité, l'utilisation constante de la sous-traitance, la chasse aux déclarations d'accident de travail avec arrêt, etc.

C'était dans ce hangar qu'étaient entreposés les produits déclassés. Un patron normalement constitué se soucie sans doute de la qualité de sa production qui fera ses futurs profits, mais quel patron se soucie de sa poubelle ? D'ordinaire on confie cela à une entreprise extérieure, qui elle-même utilise des intérimaires dont la paie est aussi légère que la formation à la sécurité. C'était le cas pour cette usine Grande Paroisse, filiale de TotalFinaElf, et c'est ce qu'ont fait remarquer les experts de la police judiciaire.

Il y a eu erreur de manipulation, c'est donc la direction de l'usine, soucieuse d'économies en tout genre, même au mépris de la sécurité, qui en porte l'entière responsabilité. La même direction qui, rappelons-le, quelques mois auparavant voulait réduire les effectifs des pompiers de l'usine. Et tout cela pour protéger les intérêts des actionnaires d'un trust qui croule sous les profits ! Dans cette société, les profits sont bien plus en sécurité que les travailleurs et les populations !

Aujourd'hui, huit mois après



Dans les décombres de l'usine, trois jours après l'accident.

l'explosion de l'usine AZF, les près de 250 salariés de l'usine qui ne sont pas concernés par les mesures d'âge ou les mutations temporaires sont toujours dans le flou le plus complet. Vont-ils rejoindre à l'ANPE les dizaines de travailleurs sous-traitants qui ont déjà été licenciés, comme dernièrement les 36 manutentionnaires de la société TMG, licenciés avec deux mois de salaire en guise d'indemnités de licenciement ?

Dans un communiqué (non paru à ce jour) envoyé à la presse locale, notre camarade Anne-Marie Laflorientie a dénoncé en ces termes la situation faite aux travailleurs d'AZF :

« TotalFinaElf a fermé l'usine de Toulouse, peut-être plus tôt que prévu par les actionnaires qui estimaient que la branche engrais n'était pas assez profitable. Et aujourd'hui, on promet aux travailleurs d'AZF qui restent des reclassements virtuels dans une hypothétique entreprise de panneaux solaires.

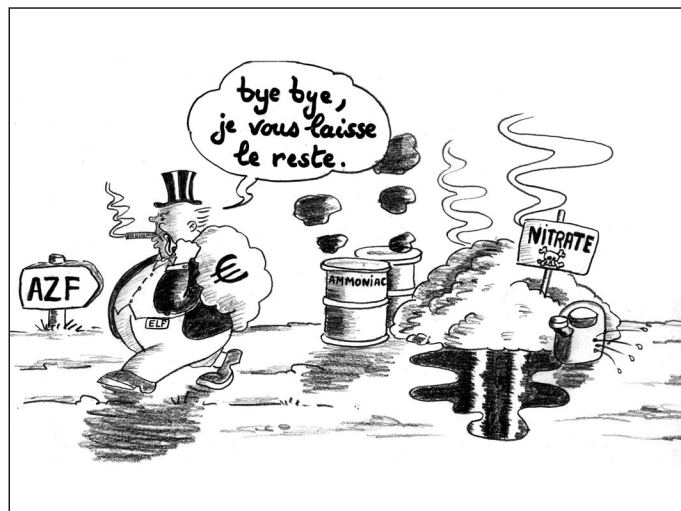
Pourquoi virtuels ? Je rappellerai simplement que fin 1999, lors de la fermeture de l'atelier de câblage de Thomson-Toulouse, il a aussi été

question de reclassement, et pour cela il a aussi été évoqué la possibilité d'implantation sur Toulouse d'une entreprise de fabrication de panneaux solaires, du nom de Tecstar-GRME. Mais la coquille est restée vide, et en décembre 2000... 100 travailleurs, dont moi-même, ont été licenciés. Le bluff aura duré deux ans.

Les « reclasseurs professionnels » manquent vraiment d'imagination, ou bien ils se moquent des travailleurs. Jouent-ils la montre jusqu'aux congés pour, en douce, faire de ces travailleurs de futurs chômeurs, à l'égal des travailleurs de la sous-traitance qui sont déjà à l'ANPE ?

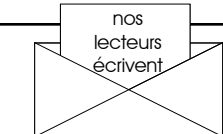
Le trust TotalFinaElf est responsable et coupable de l'explosion pour avoir fait passer la productivité et la baisse des coûts de production avant la sécurité. Les pouvoirs publics sont responsables d'avoir laissé faire. Eh bien, plutôt que de lanterner les travailleurs avec des promesses bidons, que Total et les pouvoirs publics assument ! Qu'ils s'engagent à assurer le réemploi de tous les salariés du pôle chimique, ici, à Toulouse, sans perte de salaire, en créant et finançant les emplois nécessaires. »

Correspondant LO



## Toupargel - Lyon

### UNE MAIN-D'ŒUVRE À BON MARCHÉ



Je passe un BTS en action commerciale à Lyon, et avec les autres élèves, nous sommes tous en contrat de qualification pendant 22 mois chez Toupargel, l'entreprise qui commercialise le surgelé. Notre travail consiste à faire du démarchage à domicile par téléphone, afin de trouver des clients sur toute la France. Et je voudrais dénoncer les conditions de travail qui existent.

L'entreprise compte 54 sala-

riés, mais seulement 10 en CDI. Tous les autres sont des contrats de qualification. Comme les CDI sont tous à temps partiel imposé, ils se font un salaire de misère et ne restent pas longtemps. Ainsi, avec les BTS, Toupargel a trouvé la combine pour avoir une main-d'œuvre fixe pendant presque deux ans, avec un salaire défiant toute concurrence ! J'ai plus de 25 ans, donc je suis payée au SMIC, mais les salaires sont

dégressifs suivant l'âge de l'élève, la grande majorité ayant une vingtaine d'années.

Nous travaillons tous sur un même plateau, chacun avec un casque sur la tête pendant 4 heures tous les matins (pour ceux qui sont en BTS), qui sont complétées par 3 heures de cours l'après-midi.

Les 4 heures sont entièrement minutées. Nous devons réaliser une cinquantaine d'appels télé-

phoniques par heure, ne devant rester que deux minutes maximum par client, le but étant de décrocher au moins une commande en moyenne de 150 F par heure. Nous n'avons qu'un quart d'heure de pause pour souffler... quart d'heure qui n'est pas payé.

Si nous réussissons à réaliser plus de ventes, la direction nous octroie généreusement quelques francs supplémentaires. Par contre, si nous n'y arrivons pas,

une responsable vient nous écouter et nous enregistrer, et nous sommes convoqués dans son bureau.

Alors quand, à la fin de nos 22 mois, Toupargel propose à quelques-uns d'entre nous de rester et de passer en CDI, nous ne pensons qu'à une chose : aller trouver du travail ailleurs. Mais la promotion suivante des BTS arrive pour nous remplacer...

Une lectrice

Hôpital de Grenoble

## LES INTÉGRISTES ANTI-AVORTEMENT REPOUSSÉS

Mardi 4 juin en fin d'après-midi, une poignée d'intégristes catholiques anti-avortement ont tenté de pénétrer dans les locaux du Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble-La Tronche. Ils ont été repoussés par une centaine de militantes des droits des femmes, par des syndicalistes de l'hôpital, des militants de gauche et d'extrême gauche, regroupés autour du personnel du Centre médico-social de la femme, service chargé des IVG sur

cet hôpital. C'est ce personnel qui avait eu vent de cette opération et qui avait alerté celles et ceux qui sont attachés à la défense du droit à l'IVG.

Il faut noter que la police, arrivée assez vite sur place, s'occupa en fait de protéger ces hurluberlus. Ce n'est que deux heures plus tard, la pression des manifestants pro-IVG ne faiblissant pas, que la police fit s'éloigner les intégristes.

Ceux-ci ont raté leur coup et c'est tant mieux.

Hôpital Lyon-Sud

## FERMETURE PARTIELLE DES URGENCES PÉDIATRIQUES

La direction de l'hôpital Lyon-Sud, l'un des trois grands pôles hospitaliers de l'agglomération lyonnaise, vient de décider la fermeture partielle des urgences pédiatriques de cet établissement. Celles-ci seront désormais fermées le soir à partir de 17h30, le week-end et les jours fériés. Et cela parce qu'on n'a pas donné les moyens nécessaires pour qu'un tel service fonctionne au niveau des besoins réels de la population. En effet, il n'y a pas assez de praticiens hospitaliers pour assurer les gardes durant ces périodes.

La direction bien sûr invoque des problèmes de sécurité. Mais en attendant, ce sont les parents et les enfants qui feront les frais de

cette incurie. Car ils seront dirigés vers d'autres urgences sur Lyon, mais plus lointaines, et qui seront d'autant plus encombrées qu'elles connaissent déjà une situation dramatique, en particulier à l'hôpital Edouard-Herriot.

De l'argent, cette société en regorge. Les différents gouvernements qui, de droite comme de gauche, se sont succédé depuis des années ont su trouver des milliards à offrir en cadeaux fiscaux, aides et subventions multiples aux grandes entreprises mais n'ont pas prévu les budgets nécessaires au bon fonctionnement des hôpitaux publics, en particulier en assurant la formation de médecins spécialisés en nombre suffisant.

## LA SNCF RANÇONNE SES VOYAGEURS

La SNCF ne fait pas de cadeaux aux usagers. En plus de l'augmentation des tarifs TGV Med, à partir du 16 juin 2002, la SNCF diminue les remboursements des billets.

Jusqu'à présent, si l'on manquait le train, les billets grandes lignes étaient remboursés ou échangés intégralement jusqu'à une heure après le départ du train, et à 90 % au-delà. Désormais, ils ne seront plus remboursés qu'à 50 % après le départ du train.

Autre ponction : le supplément pour les billets émis à bord des trains, payé par les voyageurs qui se présentent spontanément au contrôleur, va augmenter. Ces suppléments passeront de 6 à 10 euros soit 66 % d'augmentation.

L'honnêteté ne payera vraiment pas. C'est d'autant plus choquant qu'il s'agit souvent de voyageurs qui n'ont pas eu le temps de prendre le billet en gare, à cause des files d'attente souvent longues devant les guichets. La rançon : au minimum le supplément à 10 euros, au pire le PV à 18 euros. Pas moyen d'y échapper. C'est ce que les commerciaux appellent une « clientèle captive ».

Enfin, la SNCF n'hésite pas à ponctionner aussi ses abonnés : en cas d'oubli d'un titre de réduction, le voyageur payait le plein tarif mais pouvait se faire rembourser la différence, sans aucune retenue. Maintenant, il lui en coûtera 10 ou 18 euros de « frais de dossier » à partir de 75 km de tra-

jet, soit bien souvent davantage que sa réduction.

Ces augmentations permettent à la SNCF de faire entrer de l'argent supplémentaire, sans que cela apparaisse comme des hausses directes de tarifs. Pour les contrôleurs ou les cheminots des guichets et service après-vente, cela va signifier encore davantage de conflits avec les voyageurs.

Et pour un certain nombre de voyageurs, ces augmentations des pénalités rendront encore le train plus cher. La campagne de pub de la SNCF aurait dû être : « SNCF : A nous de vous faire préférer la voiture... »

C. B.

Kaptech

## 462 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

462 suppressions d'emplois, c'est ce qui vient d'être officialisé au dernier Comité d'entreprise qui s'est tenu vendredi 7 juin à Puteaux chez Kaptech. Cette entreprise, inconnue du grand public, est ce qu'on appelle un opérateur de service télécom pour les PME. En clair, c'est une entreprise qui a développé un réseau de 5500 km de fibres optiques reliant plusieurs grandes villes entre elles dans le cadre de la concurrence avec France Télécom.

En janvier de cette année, elle a été rachetée par LDCom

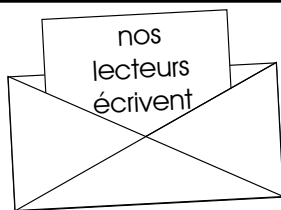
Networks, filiale du groupe Louis Dreyfus et dont le PDG n'est autre que Robert Louis Dreyfus, l'ex-PDG d'Adidas, patron de l'Olympique de Marseille ainsi que de deux autres clubs de football européens.

Et le 19 avril commençait cette procédure de licenciements, essentiellement à l'encontre des ingénieurs et des techniciens qui ont conçu le réseau, en ne gardant que les commerciaux. LDCom en effet a aussi son propre réseau. Quelle gabegie !

Les salariés de Kaptech ont, par définition, très peu

d'ancienneté puisque l'entreprise a été créée en 1995. Les primes de licenciement sont donc ridicules pour ces salariés dont 300 environ sont à Puteaux et les autres répartis dans une trentaine d'agences à travers la France.

Une fois de plus, au mépris des salariés, la loi du fric l'emporte, mais de nombreux techniciens et ingénieurs qui ont conçu et réalisé ce réseau se demandent si, un jour, il ne faudrait pas faire payer à ces financiers les frais et les intérêts de leur forfaiture.



## LES VAUTOURS

Je vous écris pour vous faire part d'un scandale qui montre que dans cette société, tuer vaut mieux que s'endetter : un meurtre est prescrit au bout de 10 ans, une dette à une banque au bout de 30 ans.

En décembre 1993, une famille d'Auriol (Bouches-du-Rhône) perd son fils aîné victime du SIDA. Les parents s'écroulent dans la dépression, négligent complètement leurs intérêts, s'endettent et laissent vendre leur maison pour une somme dérisoire (500 000 F pour un bien d'une valeur de 1,5 million à l'époque et 4 à 5 millions aujourd'hui). L'acheteur est un marchand de biens, mis sur l'affaire par le propre ban-

quier des parents. Le couple se retrouve alors locataire de la maison. Profitant de l'état de faiblesse de ses nouveaux locataires, en les menaçant d'expulsion, le marchand de biens obtient le paiement de la main à la main en liquide et la hausse du loyer. Evidemment, au bout de trois ans le spéculateur demande l'expulsion pour loyers impayés.

Les procédures judiciaires durent des années et les frais judiciaires sont très lourds (alors que, par ailleurs, le couple doit payer le forfait hospitalier de son fils décédé, par saisie sur ses retraites). Malgré des débuts de preuves de paiement de loyer, en 2001, le tribunal donne le

droit au spéculateur d'exiger du couple le paiement provisoire de trois ans de loyer, les frais de justice et des dommages et intérêts (les procédures ne sont pas terminées). Le couple est aujourd'hui dans une situation invivable, dans l'attente d'une possible venue d'huissier. Il n'est plus en état de se défendre et ce sont ses enfants et petits-enfants qui tentent de mobiliser des syndicats et des partis politiques.

Pour terminer, il faut rappeler que c'est la gauche, en 1981, qui a aboli la loi de 1948 qui protégeait les locataires à faibles revenus et petits loyers.

H. F.

**Air France Industries  
Orly-Nord (Val-de-Marne)**

## LES SALARIÉS EN SOUS-TRAITANCE FONT RECULER LEURS DIRECTIONS

À Orly-Nord, cela fait maintenant des années qu'Air France Industries sous-traite ses activités de manutention, de transport et de nettoyage. De nombreuses entreprises se partagent ces marchés en pratiquant des salaires plus bas et des conditions de travail plus difficiles qu'à Air France, au plus grand profit de celle-ci.

Dans le secteur de la GV (la « Grande Visite », c'est-à-dire le grand entretien des B 747 et des Airbus), chacun des quatre hangars a sa propre société de sous-traitance en manutention, à quoi il faut en ajouter deux autres pour le nettoyage. Ces entreprises sont régies par quatre conventions collectives différentes (automobile, métallurgie, nettoyage et manutention aéroportuaire, selon la dominante d'activité déclarée par la société-mère) avec des écarts entre elles en matière de salaires qui peuvent atteindre jusqu'à 30 % sur le revenu annuel.

Considérant sans doute que le système actuel n'était pas encore assez souple à son goût, le commandement (direction) de la GV a décidé de regrouper ces activités et d'attribuer toute la manutention et le nettoyage à deux entreprises seulement, la plus grosse partie allant à Renosol, une filiale à 100 % de Vivendi.

À chaque modification de contrat ou lors de chaque changement de société attributaire,

les patrons essayent de baisser les salaires, en appliquant les conventions collectives les plus défavorables, ainsi que de remettre en cause les quelques acquis sociaux et de diminuer les effectifs. Cela, de nombreux salariés de sous-traitants (dont certains travaillent à Orly-Nord pour Air France depuis des années) l'ont déjà vécu par le passé, au fil de changements d'employeur et de convention collective, pour toujours le même emploi. Aussi, cette fois, ils n'ont pas attendu que ce mécanisme se remette en marche pour se réunir tous ensemble, toutes entreprises confondues (SODAIC, AERTEC, SN/LPA et GSF), avec l'aide de militants CGT d'Air France Industries, et pour débrayer jeudi 30 mai.

Au cours de ce débrayage massif, ils ont interpellé le patron de la GV ainsi que leurs patrons respectifs pour leur rappeler qu'ils voulaient la convention collective la plus favorable et, pour tout le monde, le maintien de tous les acquis, sans qu'il soit question



d'accepter la moindre perte d'emplois en CDI ou en CDD.

C'était la première fois à Orly-Nord que des salariés de différents sous-traitants s'unissaient pour protester ensemble. Et cela a commencé à payer car leurs patrons ont dû renoncer sur le champ à un licenciement déjà engagé et renouveler trois CDD en fin de contrat auxquels ils voulaient mettre un terme.

La mobilisation restant forte, ces travailleurs se sont adressés par tract à tous les autres salariés d'Orly-Nord pour leur rappeler qu'Air France est à l'origine de ces

marchandages sur le dos des travailleurs et que, dans le cadre d'une complète privatisation de la compagnie que mijote le gouvernement et que la presse a déjà annoncée, la direction n'hésiterait pas à appliquer les mêmes méthodes aux travailleurs qui disposent (encore) du statut Air France.

L'accueil fait à ce tract et à sa quarantaine de diffuseurs a été très bon et ne peut qu'encourager à continuer notre mouvement de protestation.

Correspondant LO

**Jean-Marie  
Messier  
augmente  
Jean-Marie  
Messier**

Les journaux ont révélé que Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi Universal, s'était alloué une augmentation de 250 % en 2001, portant le total de sa rémunération pour cette année-là à pas moins de 5,12 millions d'euros, une rémunération qui, paraît-il, n'est même pas la plus élevée du groupe. Mais enfin, multiplier son propre salaire par trois et demi, ce n'est pas rien...

La presse a trouvé choquante cette augmentation parce que Messier l'a décidée l'année où Vivendi cumulait sur l'ensemble du groupe quelque 13,6 milliards d'euros de pertes. Certes. Mais il n'est pas moins choquant que, dans une entreprise qui déclare bien se porter, ses dirigeants et ses actionnaires s'en mettent plein les poches, sans que jamais les salariés voient la couleur des sommes amassées grâce à leur travail. Et c'est pourtant la plupart du temps le cas. Les salaires restent bloqués depuis des années maintenant et Raffarin a même confirmé que son gouvernement ne donnera aucun coup de pouce au Smic, en juillet prochain.

Que leurs affaires aillent bien ou mal, les patrons et les actionnaires se sucent toujours généreusement. Jean-Marie Messier ne fait que confirmer la règle.

**ST Microélectronics  
Rousset (Bouches-du-Rhône)**

## GRÈVE POUR LES SALAIRES

À l'usine Thomson de Rousset, près d'Aix-en-Provence, les opérateurs se sont mis en grève pour des augmentations de salaire.

C'est une usine de fabrication de puces électroniques qui fait partie du groupe ST Microélectronics, soit 40 000 salariés dont 10 000 en France. À l'usine de Rousset travaillent près de 2 700 personnes dont beaucoup d'ingénieurs et cadres et 1 000 opérateurs ouvriers. Une grande partie du personnel, pour le nettoyage, la mise en place des salles blanches, etc., est employé par des entreprises sous-traitantes ou d'intérim, même si certaines travaillent depuis le début pour Thomson et ne travaillent que pour lui.

Les opérateurs ouvriers, dont 338 sont intérimaires ou en CDD, travaillent sur machines dans « les salles blanches »

à la fabrication des puces, ou bien aux expéditions par exemple.

Vendredi 31 mai après plusieurs journées de débrayages partiels, 450 opérateurs des unités « 6 pouces » et « 8 pouces » se sont mis en grève.

Ils avaient appris, il y a trois semaines, que la direction divisait par deux ou trois l'augmentation découlant des coefficients dont la liste d'attribution avait été prévue. Par exemple, un salarié ayant sept ans d'ancienneté qui aurait dû toucher 300 F d'augmentation n'en toucherait que 150.

Or les salaires sont déjà très bas. À l'embauche, c'est le Smic. Au bout de deux ans dans l'entreprise un opérateur touche 7 000 F.

Et cela rapporte gros aux actionnaires : le bénéfice net obtenu en 2000 par le groupe ST Microélectronics avait été

de 1,4 milliard de dollars, mais les ouvriers n'en avaient pas vu la couleur. En 2001, en raison, paraît-il, de la crise des nouvelles technologies, les augmentations avaient été minima. Mais, malgré la reprise en 2002, la direction prévoit donc de rabioter encore. Or, ce groupe est actuellement au 3<sup>e</sup> rang mondial sur le marché.

Pour appuyer les négociations, vendredi 31 mai, les syndicats CGT, CFDT et CFTEC ont appelé le poste de jour à faire grève. Grève qui a été reprise par le poste suivant.

Les syndicats présentent comme revendications : 5 % d'augmentation des salaires avec un minimum de 100 euros, la revalorisation de l'intéressement de 1 500 euros, et le passage des 338 intérimaires et CDD en CDI.

Durant plus d'une semaine, les portes ont été fermées et l'approvisionnement de l'usine en matières premières impos-

sible. La direction a assigné cinq délégués en justice, jeudi 6 juin, pour « entrave à la liberté du travail ».

Craignant l'arrivée de CRS, et discernant une bonne volonté patronale dans la promesse « d'avancées », et de « réflexion », les syndicats ont conseillé de débloquent la porte. Les grévistes du piquet de grève, une quarantaine, sauf un, ont été d'accord, sans discussion, et à partir du samedi 8 juin les camions entraient à nouveau dans l'usine. Assurée par les intérimaires, les CDD et des non-grévistes, la production a repris en partie, mais le rendement n'y est pas.

La reprise du travail se profile à l'horizon. Il reste que ce mouvement est le plus important que l'entreprise ait connu. Et les grévistes pensent que la direction a eu chaud, et qu'elle sera, à l'avenir, plus respectueuse à l'égard des travailleurs.

# Médecins LA CONSULTATION À VINGT EUROS : QUI VA PAYER ?



Les médecins généralistes ont obtenu qu'au 1<sup>er</sup> juillet la consultation passe à 20 euros (131 F) et la visite à domicile à 23,5 euros sauf pour certains cas où elle atteindra 30 euros (197 F). A partir du 1<sup>er</sup> octobre toutes les visites seront tarifées 30 euros. Les médecins ne constituent pas la catégorie sociale la plus mal lotie, mais il n'est pas choquant de voir leurs services mieux rétribués. Seulement, la question est de savoir qui paiera la note ?

Au travers des déclarations du nouveau ministre de la Santé, Mattei, les projets gouvernementaux se dessinent. Il devient de plus en plus probable que l'on prenne dans la poche des assurés. Déjà le ministre nous refait le coup classique du « trou de la Sécu » afin de préparer l'opinion à cette hausse des cotisations salariales. Mattei a ainsi répondu sur France Info : « Je suis fondé à me poser la question (...) j'ai trouvé, et ce n'est pas moi en trois semaines qui ai creusé ce déficit, des engagements non financés assez nombreux ». Et il n'est pas impossible que les cotisations aux mutuelles suivent le même mouvement. C'est ce que laissent entendre les dirigeants de celles-ci.

Le gouvernement de droite actuel – comme son prédécesseur de gauche – reprend les mêmes allégations contre les malades présentés comme trop dépensiers et qui, du coup, devront être pénalisés financièrement. Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, certaines visites à domicile ne seront remboursées que sur la base de 20 euros. Alors qu'aujourd'hui près d'un rendez-vous sur quatre a lieu au domicile du malade, l'objectif déclaré est d'en réduire le nombre jugé trop important.

L'autre volet de cet accord concerne les médicaments. La Caisse d'assurance maladie a demandé que les médecins

s'engagent à de « bonnes pratiques » qui doivent consister, entre autres, à « prescrire massivement les médicaments en molécules ou en génériques » pour faire des économies sur les remboursements afin, prétendent les autorités, de compenser le coût, pour la Sécu, du relèvement du tarif des consultations médicales. On veut nous convaincre que cela ne changera rien pour les malades. Sauf que ces médicaments « génériques » concernent seulement des produits anciens, qui ne sont plus couverts par un brevet. Et encore, seule une partie de ces médicaments anciens sont dans ce cas. Les nouveaux médicaments, ceux qui améliorent le traitement des maladies, n'ont pas, eux, de génériques ! Leur prix est fixé par le gouvernement qui accepte qu'ils soient chers pour répondre à la demande des laboratoires pharmaceutiques. Et ces groupes pharmaceutiques riches, déjà copieusement servis, en demandent encore plus. Le syndicat de l'industrie pharmaceutique a d'ailleurs immédiatement déclaré que « le développement du générique doit s'accompagner du financement des médicaments innovants ».

Il est donc probable que cette incitation au développement de la prescription de médicaments génériques ne réussisse pas à compenser le milliard d'euros que coûtera à la Sécu l'augmentation des honoraires médicaux, et du coup, que l'on utilise une formule classique, générique pourrait-on dire, pour s'en prendre aux salariés. Mais s'en prendre aux grosses sociétés, et en particulier aux profits des trusts pharmaceutiques, pas question. Ces messieurs n'y ont même pas songé. C'est trop sacré !

Annie ROLIN

# ASCENSEURS QUI TUENT ET HLM À L'ABANDON

Jean-Louis Borloo, le ministre de la Ville, avait promis de prendre des mesures afin qu'il n'y ait plus jamais d'enfant qui se tue en tombant dans la cage d'ascenseur en mauvais état, dans les HLM de Strasbourg ou d'ailleurs.

Quelques jours après ses déclarations, vendredi 6 juin, dans une cité HLM de Clichy-sous-Bois, en banlieue parisienne, une famille de trois personnes n'a échappé à la mort que de justesse. Entendant craquer le câble de l'ascenseur et se trouvant à un palier, elle sortit précipitamment de la cabine, juste avant qu'elle ne s'écrase quatorze étages plus bas.

Il semble qu'il ait fallu la mort du petit Bilal à Strasbourg et les manifestations de colère qui l'ont accompagnée de la part des habitants du quartier de la Meinau (certains avaient notamment confectionné des pancartes reprenant les paroles du père de l'enfant : « Cela n'arrive pas chez les riches »), pour que la presse s'intéresse de plus près à ces drames, et en tout cas pour qu'elle en fasse état. Ainsi, dans le cas de Clichy-sous-Bois, certains journaux ont rappelé – ce dont peu de médias avaient fait état – que, il y a juste un an, dans ce même vieil immeuble fatigué, un garçon de neuf ans avait fait

une chute mortelle dans une cage d'ascenseur ouverte sur le vide.

Borloo est à nouveau intervenu en déclarant qu'il fallait « arrêter de poser des rustines dans les cités ». Certes. Un ministre fraîchement nommé dans un gouvernement de droite n'a rien à perdre à se donner l'air de qui veut changer les choses, tout en montrant du doigt le précédent gouvernement, qui était de gauche. Mais la pratique de la pose de « rustines » en guise de réparations massives et à la place d'un entretien réel des HLM qui requiert bien d'autres moyens, cela ne date pas d'hier. En ce domaine, il y a belle lurette que les ministres changent, font des promesses, sans que rien ne change, sinon en pire, car les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, n'ont cessé de laisser se dégrader la situation dans les cités et quartiers populaires.

À cause du chômage, des salaires gelés, de la multiplication des emplois précaires, et aussi parce que tous les gouvernements depuis au moins vingt ans n'ont cessé de soutenir le patronat dans son offensive contre le monde du travail, les revenus réels de la population laborieuse n'ont cessé de baisser. Nombre de bailleurs dits sociaux (les sociétés pro-

priétaires d'HLM) ont vu se dégrader leur trésorerie en même temps que croissaient les impayés et, du coup, ont encore moins que par le passé pu entretenir ces HLM. A cela s'ajoute le fait que, au fil de ces années, les dotations publiques au logement social ont réduit comme peau de chagrin. Et pour les mêmes raisons que celles qui ont conduit à une dégradation constante de tous les services publics : les majorités successives, de droite ou de gauche, ont toutes fait le choix de réserver la majeure partie de l'argent public au financement de toujours plus de cadeaux au patronat et aux classes riches.

Alors, il en va des HLM comme du reste des services à la population : ils sont laissés dans un abandon de plus en plus dramatique, avec des conséquences parfois mortelles. Politiciens et ministres se posent tous plus ou moins en champions de la lutte contre l'insécurité, mais ils n'ont même pas la volonté d'assurer ce minimum que seraient des ascenseurs sûrs dans les immeubles populaires. Faire du concret qui améliore vraiment la vie et la sécurité des gens, et d'abord des plus démunis, c'est bien le cadet de leurs soucis.

P.L.

## Déficit de l'Etat

# LA RESPONSABILITÉ PATRONALE

Lorsque Fabius était ministre des Finances il avait fixé comme objectif pour cette année un déficit du budget de l'Etat de 1,8 % - 1,9 %. L'objectif à plus long terme (pour 2004) était selon lui l'équilibre complet, conformément au Pacte de stabilité européen signé par la France en 1997. La réalité risque d'être bien loin des prévisions de Fabius, comme d'ailleurs l'avait estimé toute la presse économique.

Et en effet le nouveau ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, l'ex-grand patron de la sidérurgie Francis Mer, vient de provoquer une mini-tempête européenne en déclarant que le Pacte de stabilité n'était « pas gravé dans le marbre », ce qui signifie en clair que le déficit budgétaire durera au-delà de 2004... si même il disparaît un jour !

Le ministère des Finances vient de publier des chiffres selon lesquels, bien loin de se résorber, le déficit se creuse. Evidemment on ne peut pas faire totalement confiance aux dirigeants de la droite qui

s'approprient à invoquer « l'héritage » de la gauche en matière de difficultés budgétaires. Malgré tout certains chiffres sont intéressants. Ainsi il est fait état d'une diminution de 4,1 % des recettes de l'Etat. Les rentrées dues à la TVA et aux taxes sur les carburants ont augmenté. L'impôt sur le revenu a bien diminué mais c'est à cause, déclare-t-on à Bercy, « principalement des régularisations sur l'exercice précédent ».

Le manque à gagner de l'Etat ne vient donc pas de là. Il vient de l'impôt sur les sociétés, dont le montant a nettement diminué. Le plan Fabius de baisse d'impôts joue à plein pour la première fois en faveur des entreprises qui versent leurs soldes pour 2001. Et d'autre part la majoration que Juppé avait instituée en 1995 est passée de 10 % à 6 % en 2001.

Comme on voit, la gauche a fait mieux – ou pire si on préfère – que la droite en matière d'exonérations fiscales au bénéfice des patrons et cela pèse sur le budget.

Et c'est maintenant la droite

qui « hérite » de cette situation. Va-t-elle rétablir les taux d'imposition d'avant Fabius sur les entreprises ? C'est évidemment peu probable. Et comme il n'est pas non plus question de diminuer les cadeaux de toutes sortes en faveur du patronat – qui contribuent à l'augmentation des dépenses publiques – eh bien il ne restera plus à l'Etat d'autre choix que de rogner sur les dépenses des services publics. Et sans doute aussi à engranger des rentrées grâce aux privatisations qui se dessinent, et en particulier à l'ouverture prévisible du capital de Gaz de France, envisagée depuis quelque temps déjà.

Bref la droite, tout en pesant contre la « légèreté » de Fabius, va continuer la politique de la gauche, c'est-à-dire la même en fin de compte, car pour les serviteurs du capitalisme il n'y en a pas d'autre.

Et pour le monde du travail, il n'y a rien de bon à attendre, car c'est à lui que tous ces gens-là demandent de payer, au final, le trou qu'ils ont contribué à creuser.

André VICTOR